



# EYES ON EUROPE



**HOLY EUROPE:  
WHEN RELIGIONS SEDUCE  
THE NATIONS**

**EYES ON EUROPE #24**  
ÉTÉ / SUMMER 2016  
[WWW.EYES-ON-EUROPE.EU](http://WWW.EYES-ON-EUROPE.EU)



# EDITO

La place de la religion dans l'espace public européen est un sujet sensible, difficile, qui nécessite une réflexion profonde permettant de saisir la complexité de l'histoire du sacré en Europe. Cette complexité a d'ailleurs engendré des réponses multiples de la part des gouvernements de l'Union européenne (UE), qui ont chacun mis en place leurs propres politiques et méthodes nationales d'intégration du fait religieux.

L'une de ces méthodes consiste à appliquer les « accommodations raisonnables », une politique publique mise en place pour lutter contre certaines formes de discriminations, comme le sexe, l'âge, la nationalité, la grossesse, le handicap et la religion – une politique publique qui va donc bien au-delà du simple fait religieux. Pourtant, il n'est pas rare d'entendre certains acteurs politiques et sociaux, à l'instar des partis d'extrême-droite, dénoncer obstinément ces mesures gouvernementales, uniquement à travers le prisme réducteur du « multiculturalisme » ou du « communautarisme ».

Cette confusion est en réalité l'un des symptômes du malaise qui traverse nos différentes sociétés : l'expression du fait religieux accapare l'espace public européen et provoque des débats intenses entre pro- et anti-religieux. Les critiques, souvent virulentes envers les « accommodations raisonnables », trahissent ainsi un ordre de priorité pervers des sujets traités dans les médias traditionnels. Il est assez surprenant de constater que ces mêmes critiques sont émises en dépit des facilités que ces mécanismes peuvent octroyer aux personnes désireuses d'adapter leur travail à leurs exigences religieuses. Les « accommodations raisonnables », qui vont bien au-delà de la question religieuse – nous l'avons déjà souligné –, constituent en effet l'une des meilleures armes pour réduire des inégalités de traitement, à l'instar de celles relevées entre les hommes et les femmes. Il faut se poser les bonnes questions : est-il normal de constater que la discrimination basée sur le genre est nettement moins abordée par les médias traditionnels que la question du port du voile sur le lieu de travail ? Est-il normal de constater qu'une femme qui porte le voile interpelle davantage qu'une femme discriminée seulement en raison de son sexe ? Des commentaires brefs, imprécis et

sans fond sur la place de la femme dans la société s'opposent ainsi à des débats longs, mais pas moins imprécis et sans fond sur les religions. Jusqu'à quand ?

Pourtant, la question de la place des religions dans les pays européens constitue un enjeu structurel majeur, et mérite de s'y pencher avec précision. L'acharnement d'une partie de l'opinion publique sur les « accommodations raisonnables » portant spécifiquement sur le sacré est semblable à l'acharnement d'un chien enragé sur un os. Comme nous l'avons souligné, il révèle un malaise profondément ancré dans nos sociétés. Malaise qui, de plus, brouille nos esprits et empêche la diffusion d'approches rationnelles et critiques si nécessaires à notre génération, confrontée à de profondes mutations sociétales.

Si la ligne de fracture entre pro- et anti-religieux est inadéquate, c'est parce qu'elle ne témoigne pas de la complexité historique et sociale de la place du sacré en Europe. Celle-ci ne peut être traitée de manière identique selon qu'elle est vue sous l'angle des mouvements migratoires ou de l'union entre personnes de même sexe. On ne peut occulter, non plus, les trajectoires tantôt convergentes, tantôt divergentes, de la diversité des religions présentes sur notre continent – et, par conséquent, leur impact divers selon les régions. En retour, les pouvoirs politiques des Etats membres de l'UE entretiennent logiquement des rapports complexes avec les religions, selon leurs cultures et traditions nationales.

A l'inverse de ce qui est trop souvent sous-entendu, le fait religieux n'est pas un phénomène nouveau en Europe et les croyants ont toujours existé sur le continent. Les non-croyants sont, en réalité, les nouveaux arrivants. Le futur n'efface pas le passé, il est une production du passé : les non-croyants d'aujourd'hui sont les descendants d'une Histoire portée par les croyants d'hier – et les croyants d'aujourd'hui, l'héritage des croyances d'hier qui persistent. C'est dans cette logique de passage trans-générationnel qu'il est nécessaire de tenir compte des demandes de tous, dans un cadre respectant la neutralité de l'Etat. Le sacré ne tente pas, contrairement à ce que certains tentent vainement de soutenir, d'imposer

systematiquement sa vision sur les « accommodations raisonnables ». Il essaye, lui aussi, de s'adapter tant bien que mal aux nouvelles réalités sociales.

Pour comprendre la complexité de ce phénomène, *Eyes on Europe* consacre un dossier spécial sur cette thématique. A chaque lectrice et lecteur de se faire sa propre opinion.

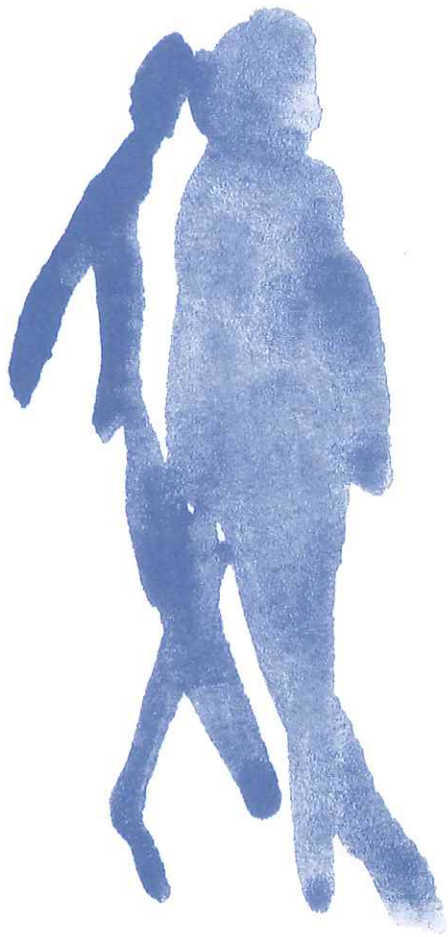
Bonne lecture !

**Aurélien Gand** - Président

**Mohamed Fahmi** - Rédacteur en chef

**Lauriane Guillou** - Vice-Rédactrice en chef







## ***Dossier***

**EDITO / 3 - 4**  
EDITO

**FR / 10 - 11**  
LE VATICAN FACE À L'AVANCÉE DES  
DROITS DES HOMOSEXUELS EN ITALIE

**EN / 12 - 14**  
(CHRISTIAN) REFUGEES WELCOME

**FR / 16 - 17**  
L'INFLUENCE POLITIQUE DE L'EGLISE  
ORTHODOXE GRECQUE

**FR / 18 - 20**  
LES MOUVEMENTS ISLAMISTES EN EU-  
ROPE

**EN / 23 - 25**  
RELIGION AS A FRONTIER OF THE EU-  
ROPEAN UNION? A CASE-STUDY ON  
TURKISH ACCESSION



## ***Relations internationales***

**FR / 28 - 29**  
L'ECONOMIE CHINOISE, MIROIR DES  
DOUTES EUROPEENS

**EN / 30 - 31**  
WHY IS THE EU FIGHTING PIRACY IN  
AFRICA?

**EN / 32 - 33**  
EU, NATO AND RUSSIA: A SOUR  
TRIANGLE?

**FR / 34 - 35**  
JEU DE PUISSANCES ENTRE L'UE  
ET L'IRAN, UN ACCORD NUCLEAIRE  
PROMETTEUR

**EN / 36 - 37**  
CUBA, CHRONIQUE D'UNE RUPTURE DE  
DEPENDANCE AU SENTIER



## ***Economie et social***

**EN / 40 - 41**  
FREE ROAMING FEES AT ALL COSTS

**EN / 42 - 43**  
GAY UNION: ITALY FACES ITS EUROPEAN DUTIES

**FR / 44 - 45**  
LA CRISE ASIATIQUE : LE CAS CHINOIS

**FR / 46 - 47**  
LA MONNAIE VIRTUELLE, UN MOYEN DE PAIEMENT CONTROVERSE

**EN / 48 - 49**  
DIRECTIVE « SECRET DES AFFAIRES » : UNE MENACE POUR L'INVESTIGATION JOURNALISTIQUE ?



## ***Citoyenneté***

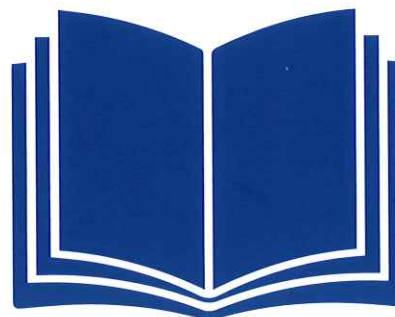
**EN / 52 - 53**  
A DOUBLE-EDGE CURRENCY THE EURO AS A MEDIUM OF CITIZENSHIP?

**FR / 54 - 56**  
DÉMOCRATIE OU SÉCURITÉ, FAUT-IL CHOISIR ? L'UNION EUROPÉENNE FACE À LA MONNAIE TERRORISTE

**FR / 59 - 60**  
LE DROIT À L'OUBLI, UN NOUVEL EN-JEU NUMÉRIQUE ?

**FR / 62 - 63**  
EN POLOGNE, LE GOUVERNEMENT ULTRACONSERVATEUR DU PiS MET EN PÉRIL LA DÉMOCRATIE

**EN / 64 - 65**  
THE NETHERLANDS EU PRESIDENCY: FINDING THE RIGHT BALANCE



## ***Envie d'avis***

**FR / 68 - 69**  
MOLENBEEK : UNE JEUNESSE AU CASSE-PIPE ?

**NL / 70 - 71**  
WAT DOET EEN PERMANENTE VERTEGENWOORDIGING BIJ DE EU?

**FR / 72 - 74**  
L'EURO : ERREURS ET ÉGAREMENTS DE SES CONCEPTEURS







# ***Dossier***

# LE VATICAN FACE À L'AVANCÉE DES DROITS DES HOMOSEXUELS EN ITALIE

PAMELA SCHWARTZ EST UNE ÉTUDIANTE EN MASTER À L'INSTITUT D'ÉTUDES EUROPÉENNES

L'Italie est le seul Etat d'Europe occidentale dans lequel il n'existe aucune reconnaissance légale des couples de même sexe. Cela va à l'encontre des exigences de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, qui l'a condamnée à ce sujet en juillet 2015. Mais le vent semble tourner dans le pays méditerranéen. Un projet de loi ouvrant l'union civile aux couples homosexuels est aujourd'hui en discussion. Il est notamment porté par la sénatrice Monica Cirinna, membre du Parti Démocrate, le parti de centre gauche actuellement au pouvoir. Le 25 février 2016, le Sénat a approuvé le projet de loi, qui doit maintenant être voté à la Chambre des députés. La réussite de cette seconde étape semble assurée, le Parti Démocrate détenant la majorité absolue des sièges dans cette chambre. Cependant, dans ce pays abritant la prestigieuse Cité du Vatican, les opposants à une telle réforme ont des armes puissantes.

## L'OPPOSITION DU VATICAN À LA RECONNAISSANCE LÉGALE DE L'HOMOSEXUALITÉ

Selon la position traditionnelle de l'Église catholique, l'homosexualité est un péché puisqu'elle brise le lien, exigé par Dieu, entre sexualité et procréation. Il s'agit toujours de la doctrine dominante, même si quelques évolutions ont eu lieu lors des dernières décennies. Un pas non négligeable a été franchi avec la publication du Catéchisme de l'Église Catholique de 1992 sous le pontificat de Jean-Paul II. Il diffuse l'idée selon laquelle il faut distinguer l'acte homosexuel – fortement condamné – de la personne homosexuelle.

Benoît XVI, pape de 2005 à 2013, avait quant à lui défendu une position traditionnelle. Au début de

son pontificat en 2013, le Pape François a prononcé un discours sur l'homosexualité perçu comme une ouverture sans précédent : « Si une personne est homosexuelle et cherche le Seigneur, fait preuve de bonne volonté, qui suis-je pour la juger ? » s'interrogeait-il par exemple. Il réaffirme ainsi la distinction entre acte homosexuel et personne homosexuelle, qui n'a cependant rien d'inédit. Rappelons également qu'avant son élection au Vatican, François s'est opposé à la légalisation du mariage homosexuel dans son pays d'origine, l'Argentine. Cela en vain, puisque le mariage homosexuel y a été autorisé en 2010, faisant de l'Argentine le premier pays d'Amérique latine à l'autoriser.

En septembre 2015, le Pape a défrayé la chronique en rencontrant Kim Davis, figure emblématique de la lutte contre l'avancée des droits homosexuels aux États-Unis. Cette greffière du Kentucky a été condamnée pour son refus de délivrer des attestations de mariage aux couples de même sexe. Sa rencontre avec le Pape a suivi de peu l'autorisation du mariage homosexuel dans l'ensemble des États-Unis en juin 2015. Interrogé à ce sujet, le porte-parole du Vatican souligne qu'une entrevue ne signifie pas une adhésion aux idées défendues par l'Américaine.

## DES DIVERGENCES AU SEIN DE L'ÉGLISE

Les divergences sont aujourd'hui fortes au sein de l'Église catholique entre les partisans d'une plus grande ouverture et la ligne conservatrice. Certains évêques ont exprimé leur désir de changement de position sur l'homosexualité, comme par exemple Mgr Vincenzo Paglia, président du Conseil Pon-

tifical pour la Famille depuis 2012. De même Mgr Piero Marini, ancien cérémoniaire de Jean-Paul II et Benoît XVI, a affirmé en 2013 qu'il était nécessaire de reconnaître les couples de même sexe. Peut-être par prudence, François l'a nommé en 2015 président d'une commission de la Congrégation pour les Églises Orientales, bien éloignée des problématiques de la famille et du mariage. Autre preuve d'un désir de changement, de nombreuses associations catholiques homosexuelles existent aujourd'hui. Elles visent à aider les croyants à concilier leur orientation sexuelle et leur pratique religieuse, et à faire accepter l'homosexualité au sein de la communauté catholique. En France, le mouvement David et Jonathan rencontre par exemple un certain succès.

Des divergences au sein de l'Église font également surface sur d'autres questions liées à l'amour, comme la possibilité de l'annulation du mariage. Le Vatican a récemment changé sa position sur cette question. Il l'a rendue possible à condition de prouver que ce mariage n'a en fait jamais été contracté légalement, à cause de vices de procédure. Cette preuve que les positions séculaires de l'Église peuvent changer peut être perçue comme encourageante. Cependant, les principaux dirigeants catholiques semblent bien moins disposés à changer de position sur le sujet de l'homosexualité, et disposent d'un pouvoir politique important, notamment en Italie.

---

## LE POUVOIR POLITIQUE DU VATICAN ET DES MILIEUX CATHOLIQUE

---

L'Église demeure en effet un acteur structurant de la vie politique italienne et sa doctrine a une influence déterminante. Le 8 avril, la publication de l'exhortation apostolique *Amoris Laetitia*, portant sur les questions de l'amour et du mariage, y était ainsi particulièrement attendue. Elle condense dans un texte unique les débats ayant eu lieu aux synodes sur la famille en 2014 et 2015. Le document traite surtout des divorcés remariés, et l'homosexualité y est très peu évoquée – uniquement sur la question de l'acceptation de l'homosexuel par ses proches. Le Pape fait ainsi le choix, dans la continuité de ses prédécesseurs, de ne pas reconnaître l'amour homosexuel, ce qui est une prise de position politique dans le contexte actuel.

Au delà du Vatican, les opposants aux droits homosexuels semblent soutenus par les organes dirigeants de l'Église catholique, comme la Conférence

Episcopale Italienne (CEI). Massimo Gandolfini, l'un des opposants les plus médiatiques à la réforme italienne, l'affirmait d'ailleurs dans une interview à *La Repubblica* le 29 janvier dernier, lendemain du Family day (importante manifestation d'opposition à la loi). Quand un journaliste lui demande s'il a des contacts au Vatican, sa réponse est sans appel : « J'ai des contacts avec beaucoup de gens. Mais je ne peux pas les nommer ».

Ces liens peuvent ainsi apparaître comme le résultat d'un lobbying de la part des mouvements opposés aux avancées des droits homosexuels, qui perçoivent l'importance du soutien moral catholique sur ce sujet. Le mouvement de la Manif pour tous, qui s'est diffusé en Italie, entretient ainsi des liens cordiaux avec les milieux catholiques les plus influents. Ludovine de la Rochère, présidente du mouvement en France, avait par exemple été reçue en juin 2014 par le Pape François, et lui aurait même offert un pull à l'effigie de son mouvement.

L'influence de l'Église dans la vie politique italienne tient aussi au poids considérable de l'électorat catholique. En affichant son soutien à la réforme, Matteo Renzi, président du Conseil et secrétaire du Parti Démocrate, prend un véritable risque. Sa forte popularité après plus de deux ans au pouvoir, et son assise florentine loin du pouvoir du Vatican sont des facteurs favorables à une prise de position risquée sur le sujet.

Aujourd'hui, malgré l'opposition des milieux catholiques, le projet de loi semble sur la voie du succès. Il reste toutefois insuffisant, notamment aux yeux des associations en faveur des droits homosexuels, qui dénoncent le fait que la loi a été amputée d'une partie de ses articles. Si la loi prévoit la possibilité de prendre le nom de son conjoint, le droit de visite à l'hôpital et l'obligation d'assistance morale et matérielle réciproque, deux composantes majeures ont été supprimées : le droit à l'adoption et l'obligation de fidélité. Les associations qui militent pour de plus grandes avancées sont soutenues par le mouvement populaire « *Svegliati Italia* » (« Réveille-toi Italie »), qui lutte en manifestant pour le réveil de la société italienne sur la question homosexuelle. Il est temps.

# (CHRISTIAN) REFUGEES WELCOME

EU COUNTRIES ARE FACING AN UNPRECEDENTED MIGRATION CRISIS. IN THIS CONTEXT, SLOVAKIA TOOK IN ONLY CHRISTIAN REFUGEES AND OTHER COUNTRIES ARE RELUCTANT WHEN IT COMES TO WELCOMING MUSLIMS. DOES THIS SITUATION TEST THE LIMITS OF MULTICULTURALISM IN THE EU?

MAURO SANNA IS A EU STUDIES MASTER'S STUDENT AT THE INSTITUTE FOR EUROPEAN STUDIES

In 2015 the EU faced an unprecedented migration crisis which shook the Union to its foundations and triggered divisions amongst its members. More than a million migrants and refugees reached the EU during the past year. The vast majority of them arrived by sea, after endeavouring a perilous trip across the Mediterranean towards Italy, Spain or Greece. During these journeys fatalities are not uncommon: according to the UNHCR (the UN refugee agency) some 3,500 people went missing or died at sea last year.

The migrants are coming mostly from Syria, because of the ongoing conflict ravaging the area, however crowds of migrants are also fleeing Afghanistan and Iraq. In this context, the Common European Asylum System and the Schengen Agreement have been pushed to their limits. In May 2015 the European Agenda for Migration was adopted in order to set out a strategy. Firstly, the EU budget was amended in order to tackle the crisis. Secondly, the Council of the EU adopted a relocation scheme that should result in the relocation of 160,000 migrants in the EU. Needless to say, this decision was extremely wise on paper, because it would have lightened the burden carried almost exclusively by Greece, Italy and Hungary, but things went differently. According to the European Commission, only 6,975 migrants were relocated out of 160,000 (European Commission). This is largely due to a lack of political will and to national egoisms which hindered the sharing of responsibilities. The mandatory quotas proposed by the European Commission have never been respected as several EU Member States preferred voluntary quotas. Meanwhile, Schengen is creaking: because of the refugee crisis and the terrorism threat, more than a few EU countries temporarily closed their borders.

## SLOVAKIA IS READY TO TAKE IN CHRISTIAN REFUGEES

Amongst these cacophonous responses to the crisis, one is linked to religion. In August 2015, Slovakia showed its willingness to take in 200 migrants, only under the condition that they should all be Christians. A few months later, in January 2016, the country welcomed 25 Christian families from Iraq - 149 people. Mr. Ivan Netik, the Slovak Interior ministry spokesman, put it simply: "We could take 800 Muslims but we don't have any mosques in Slovakia so how can Muslims be integrated if they are not going to like it here?". He then added that «we want to really help Europe with this migration wave but we are only a transit country and the people don't want to stay in Slovakia» (BBC, 2015). These declarations are at odds with the fact that some 5000 Muslims do already live in the country, representing 0.2% of its population.

The Slovakian stance was of course criticised by EU officials. In particular, a European Commission spokesman maintained that "we act here in the spirit of the treaty, which prevents any form of discrimination» (Express, 2015). He did not refer directly to Slovakia, but the hint was clear. The UNHCR reacted as well, when Babar Baloch, an official of the agency, said that «governments (...) while considering refugees for resettlement (...) should not base their selection on discrimination» (BBC, 2015). In any case, these declarations did not stop the Slovak Prime Minister Robert Fico from arguing in January 2016 that "it is impossible to integrate" Muslim refugees, because of their "diametrically opposed values and ways of life" and "different relationship to women".



Moreover, he established an absurd link between the terrorist attacks of Paris and the New Year's Eve events of Cologne.

---

### IS IT LEGAL TO CHOOSE WHICH MIGRANTS TO WELCOME ON THE GROUND OF RELIGION?

---

The behaviour of the Slovak government could seem morally reprehensible or simply politically incorrect depending on who judges it. But putting aside the tricky field of opinions and perceptions one could wonder whether its actions comply with EU and international legislation. The answer is unsurprisingly no. Firstly, article 2 of the Treaty on European Union states that "the Union is founded on the (...) respect for human rights, including the rights of persons belonging to minorities" and that "these values are common to the Member States in a society in which pluralism, non-discrimination, tolerance, (...) prevail".

If it was not clear enough, article 21 of the Charter of Fundamental Rights of the European Union bans discrimination on the ground of religion when applying EU law (and obviously asylum legislation is EU law). Secondly, Slovakia's actions contradict also the international asylum legislation. The Convention relating to the Status of Refugees was adopted by the UN in 1951 to protect those who were fleeing war; article 3 bans discrimination on the ground of religion.

---

### INTOLERANCE SPILLOVER: A REAL RISK

---

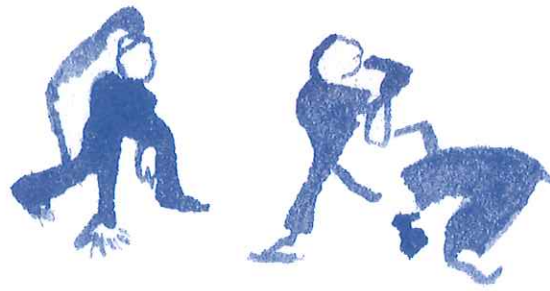
Slovakia's position is worrying, especially because it may not be the only one: populist extremist parties are getting more and more support in several EU Member States: Front National in France, the True Finns, the Lega Nord in Italy, Alternative für Deutschland in Germany. All these parties are getting stronger and holding islamophobic or xenophobic

discourses. In addition to that, other EU countries justified religious discrimination. Polish Prime Minister Ewa Kopacz explained that Poland is a Christian country with a responsibility to help Christian refugees. Bulgarian Prime Minister Boyko Borissov said that accepting Muslim refugees may alter the religious balance existing in his country (60% Orthodox, 8% Muslims). Finally, Czech President Milos Zeman raised concerns on welcoming people "from a completely different cultural background". The risk of a spillover from Slovakian anti-Islam stance to other more cautious EU countries is real.

Several factors may have caused the thriving of islamophobic parties. The financial situation of the EU, with high rates of unemployment and an extremely slow growth is without any doubt one of them: these parties have often built a rhetoric that considers Muslim migrants as an unnecessary burden or as competitors in the job market. "They take our jobs" is a sentence often heard which makes no sense. As the OECD argued, "migrants contribute more in taxes and social contributions than they receive in benefits" and rejuvenate our ageing societies.

Nationalism and populism also exploit people's fears, establishing inexistent direct links between international terrorism and Muslim refugees. One should remark that the vast majority of the terrorists involved in the Paris attacks were raised and born in Europe. But populist parties nourish themselves of these worries, and thanks to sensationalism and disinformation they manage to make people believe them.

Finally, the religious-based criticism of refugees comes mostly from Eastern European countries that may not be as used to cultural diversity as former colonial powers are. These debates raise important issues concerning the possible emergence of an EU identity. Should this be linked to religion, as these countries seem to infer, or should it rather be linked to the respect of human rights? One thing is certain: Muslim people already live in Europe and a vast majority of them is contributing to the welfare of the society. These persons are here to stay; thanks to freedom of movement, they will move more and more inside Europe. Moreover, the refugees' influx is not likely to stop immediately. It is clear that pretending that Muslims do not exist and making no effort to properly integrate them (e.g. saying that there are not any mosques) is not a constructive approach to this issue. EU countries will have to rethink their relationship to religion, and will be progressively forced to take a more multicultural stance.



# L'INFLUENCE POLITIQUE DE L'EGLISE ORTHODOXE GRECQUE

PENSER QUE LA RELIGION EST DEVENUE UN RELIQUAT DU PASSÉ DANS L'ESPACE PUBLIC EUROPÉEN SERAIT UNE ERREUR TRAGIQUE. LA SÉCULARISATION DE NOS SOCIÉTÉS EST UNE IDÉE TELLEMENT BIEN ANCRÉE DANS NOS MENTALITÉS QUE NOUS N'ARRIVONS PLUS À IMAGINER QU'UNE EGLISE PUISSE ÊTRE AUSSI PUISSANTE QU'UN ETAT AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE (UE). EXAGÉRATION OU RÉALISME ? LE CAS DE LA GRÈCE NOUS SEMBLE ÊTRE TOUT SAUF UN RÉCIT FANTASTIQUE. L'ARCHEVÊQUE DE LA GRÈCE, HIERONYME II D'ATHÈNES, EST TELLEMENT INFLUENT DANS SON PAYS QU'IL A RÉUSSI À ORIENTER LE CHOIX DES ÉLECTEURS LORS DU RÉFÉRENDUM DU 5 JUILLET 2015 PORTANT SUR L'ACCEPTATION DE L'AIDE PROPOSÉE PAR LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES À LA GRÈCE POUR REMÉDIER AU PROBLÈME DE SA DÉTTE PUBLIQUE.

MOHAMED FAHMI EST ÉTUDIANT EN MASTER À L'INSTITUT D'ÉTUDES EUROPÉENNES

Si en France et en Belgique, les identités nationales ne sont plus que très faiblement liées au catholicisme, l'identité nationale grecque a pour racine l'orthodoxie : en Grèce, être nationaliste signifie être orthodoxe. Ce n'est pas un hasard si l'Alerte populaire orthodoxe (LAOS), parti d'extrême-droite appuyé par l'Eglise orthodoxe, définit la grécité par l'orthodoxie et rejette l'idée d'une Grèce non-orthodoxe. Certains auteurs n'hésitent pas à parler d'une société théocratique orthodoxe moderne pour qualifier la société grecque. Quel citoyen grec ou quelle citoyenne grecque penserait à un mariage civil, à une fête non-religieuse pour célébrer un moment euphorique de sa vie, ou tout simplement à inscrire son enfant dans une école non-confessionnelle ?

Selon un sondage réalisé en avril 2015 par Kapa Research, 81% des grecs se disent orthodoxes. La religion est donc encore profondément ancrée dans la société grecque : vivre heureux comme un grec, c'est vivre en fonction des rites orthodoxes. Si nous ajoutons à cette variable le fait que l'orthodoxie soit constitutionnellement la religion d'Etat de la Grèce, nous ne pouvons qu'être certain que cette Eglise détient les clés du ministère de l'enseignement, qui d'ailleurs a pour deuxième qualificatif « et des affaires religieuses ». L'Eglise orthodoxe assure la pé-

rennité de son dogme dans les mentalités grecques en éduquant les masses à adorer la croix orthodoxe, et ceci, par l'intermédiaire de l'Etat qui finance les hommes d'Eglise qui deviennent des fonctionnaires religieux.

Syriza, le parti communiste, et de facto séculier, au pouvoir depuis les élections législatives du 25 janvier 2015, était obligé de négocier avec l'Eglise orthodoxe pour rallier les voix des fidèles. La photo d'Alexis Tsipras, actuel Premier ministre de la Grèce, aux côtés de l'Archevêque Hiéronymos II le jour de l'Epiphanie a circulé durant toute sa campagne électorale pour montrer au peuple grec qu'il est fidèle à la tradition. Tout en dénonçant les privilèges de l'Eglise et en prêchant la laïcité, le parti de la gauche radicale a dû rester muet sur les questions qui touchent le rapport entre l'Eglise et l'Etat, les biens de l'Eglise, et le système d'enseignement. L'exemple de Syriza nous montre que l'Eglise a même le pouvoir d'aider un parti politique à s'asseoir sur le fauteuil gouvernemental. Pouvons-nous imaginer que François Hollande ait été demander la bénédiction du cardinal français et archevêque de Paris, André Vingt-Trois, pour s'assurer la victoire face à Sarkozy lors des élections présidentielles de 2012 ?



Hilarant et inimaginable en France, cette scène est banale en Grèce, qui suit bien le chemin du Seigneur en demandant la bénédiction de ses fidèles serviteurs. Nul besoin ainsi de se rendre en Arabie Saoudite, en Iran ou en Inde pour voir la religion façonner la politique : l'espace public européen est lui-même extrêmement hétérogène et nager dans la partie occidentale de la mer Égée permet déjà de découvrir la face sacrée de l'UE.

**« Nul besoin ainsi de se rendre en Arabie Saoudite, en Iran ou en Inde pour voir la religion façonner la politique : l'espace public européen est lui-même extrêmement hétérogène et nager dans la partie occidentale de la mer Égée permet déjà de découvrir la face sacrée de l'UE. »**

L'Eglise orthodoxe grecque influence donc énormément la politique grecque et symbolise un pilier social au même niveau que l'armée. Toutefois, cette force apparente ne doit pas cacher les difficultés de cette Eglise à faire face à la modernité et au phénomène de déchristianisation qui traverse les sociétés occidentales. Les jeunes grecs ne sont pas aussi pratiquants que leurs parents ou grands-parents et l'Eglise a même exprimé plusieurs fois son inquiétude face au manque d'intérêt croissant des jeunes pour la tradition grecque. Le relativisme moral, un principe démocratique bien implanté dans les valeurs défendues par l'UE, s'est inévitablement diffusé sur les terres helléniques. Les citoyens grecs sont de plus en plus conscients que l'Eglise orthodoxe ne peut pas apporter des réponses à tout, l'enchantement de l'Eglise se voit désenchanté par le contexte européen dont la laïcité façonne désormais la majorité de ses sociétés. Malgré la persistance des autorités religieuses orthodoxes à réintroduire la mention « religion » sur les cartes d'identités nationales, l'affichage de l'affiliation religieuse sur les cartes d'identités grecques ne pourra plus jamais être accepté : cette mention de la religion représente aujourd'hui une discrimination en vertu des principes européens d'égalité citoyenne, et a été supprimée par le gouvernement grec en 2000.

La faiblesse qui affecte l'Eglise orthodoxe grecque se manifeste également par deux récentes revendications : la première est la volonté de certains députés d'imposer le cadastre pour renflouer les caisses en déficit de l'Etat. La Grèce est actuellement le seul pays membre de l'UE à ne pas disposer de cadastre pour mesurer l'état de son territoire. Sachant que l'Eglise est le deuxième propriétaire foncier du pays avec plus de 130 000 hectares et d'un patrimoine dépassant les 3 milliards d'euros, il est évident que la

non-taxation de ces terrains est un handicap financier pour l'Etat, mais également une inégalité de traitement vis-à-vis des autres organisations et citoyens. Un bras de fer existe entre l'Etat et l'Eglise qui persiste à ne pas vouloir contribuer au financement de l'Etat et menace de diriger sa fortune vers l'étranger. La deuxième revendication concerne le système de l'enseignement. Alors que l'Eglise sait pertinemment que sa mainmise sur la société se réalise par le biais de l'éducation, de plus en plus de voix s'élèvent pour dénoncer l'exclusivité orthodoxe au sein de l'enseignement et les non-orthodoxes ont réussi à obtenir l'approbation du gouvernement pour inscrire leurs enfants dans un système éducatif non-orthodoxe. Cette étape représente un vrai défi pour l'Eglise orthodoxe, qui consacre aujourd'hui une grande partie de son lobbying pour maintenir sa surreprésentation au sein du système d'enseignement.

Il ne reste plus qu'à observer l'évolution de ce rapport de force entre l'Etat et l'Eglise, si les indicateurs que nous venons de mentionner suggèrent que l'Eglise orthodoxe grecque est en train de perdre de son influence au sein de la société grecque, il faut être conscient que ce déclin est très lent. De plus, le problème des migrants, le terrorisme, la crise économique et la montée en puissance des partis politiques identitaires sont des facteurs bénéfiques pour la pérennité de l'Eglise orthodoxe grecque. L'Etat grec suit donc une évolution bien différente des Etats membres occidentaux de l'UE. Un exemple de plus prouvant l'hétérogénéité de l'UE.

# LES MOUVEMENTS ISLAMISTES EN EUROPE

LES MOUVEMENTS ISLAMISTES SONT, DE NOS JOURS, DE PLUS EN PLUS ÉVOQUÉS PAR LES MÉDIAS, NOTAMMENT AU VU DES RÉCENTS ATTENTATS. MAIS QUE SONT RÉELLEMENT CES MOUVEMENTS ISLAMISTES ? ONT-ILS UN RÉEL LIEN AVEC LE RADICALISME ? COMMENT AGISSENT-ILS OU PLUTÔT, DE QUELLE MANIÈRE S'EXERCE LEUR INFLUENCE EN EUROPE ? DES RÉPONSES À CES QUESTIONS SONT INDISPENSABLES AFIN DE RÉELLEMENT COMPRENDRE CES MOUVEMENTS, D'ÉVITER DE FAIRE DES AMALGAMES ET DES ERREURS D'INTERPRÉTATION. SAMIR AMGHAR, SPÉCIALISTE DE L'ISLAM, LA VIOLENCE ET LA PENSÉE POLITIQUE ISLAMISTE RÉPOND À NOS QUESTIONS AFIN D'ÉCLAIRCIR CES SUJETS SOUVENT MÉCONNUS.

MATTHIEU HERMAN EST UN ÉTUDIANT EN MASTER À L'INSTITUT D'ÉTUDES EUROPÉENNES

**Eyes on Europe :** Qu'est-ce qu'un mouvement islamiste ?

**Samir Amghar :** Les chercheurs ne sont pas d'accord sur la manière dont ils définissent l'islamisme et l'islam politique car il y a de nombreuses façons de le faire. Certains vont mettre l'accent sur la dimension idéologisante de l'islam et d'autres sur la dimension politique, en disant que c'est une forme politisée de l'expression islamique. Ils ont donc, à partir de là, une définition extensible de l'islamisme considérant que tout mouvement qui défend une vision militante de l'islam relève de l'islamisme d'une manière générale. J'ai, pour ma part, une définition beaucoup plus restrictive qui considère que l'islamisme renvoie, avant tout, à une dimension politique. C'est pourquoi je parle d'islamisme ou d'islam politique lorsque j'ai affaire à des mouvements sociaux, des courants politiques ou des partis politiques qui s'inscrivent dans une logique de négociation avec l'État, qui usent de moyens politiques et qui disposent d'un programme politique précis. A partir de cette définition, on doit sortir tous les mouvements de prédications islamiques qui ont une vision militante de l'islam mais qui n'ont pas de projet politique particulier. De la même façon, il faut sortir les mouvements djihadistes qui n'ont pas forcément de programme politique car ils n'entrent pas en négociation avec l'État. Donc lorsque je parle d'islamisme, je considère des mouvements qui relèvent de l'islamisme modéré, légaliste.

**EoE :** Doit-on considérer les Frères musulmans comme le groupe islamiste principal agissant en Europe et ayant le plus d'influence ?

**S.A. :** Avant d'aborder cela, il est important de revenir sur l'idéologie et l'histoire des Frères musulmans. C'est une organisation qui a été fondée en Egypte en 1928 par un instituteur qui s'appelle Hassan el-Banna qui considérait qu'il était important de revenir au véritable islam.

Celui-ci a une définition très particulière de l'islam car il le considère comme un système global ou englobant. C'est-à-dire que l'islam est à la fois religion – qui gère la relation entre l'individu et le divin mais aussi la relation avec d'autres individus, la société et l'État –, mais également un système politique, philosophique, économique, culturel, etc.

**« Les mouvements islamistes n'arrivent pas à peser sur les décisions politiques européennes et nationales. »**

Les Frères musulmans est donc une organisation extrêmement importante qui s'est développée à partir des années 1930 pour devenir sans doute la plus grande organisation islamiste dans le monde arabe et en Europe. Il faut savoir que les Frères musulmans sont présents en Europe depuis les années 1960 au travers d'un certain nombre d'organisations dont la plus importante est la « Fédération des organisations islamiques en Europe », la branche européenne des Frères musulmans. Celle-ci dispose de plusieurs sous-branches aux niveaux nationaux.

Il existe notamment la « Ligue des musulmans de Belgique », « l'Union des organisations islamiques de France », la « Muslim association of Britain », etc. Ces structures sont liées de manière organique à l'organisation internationale des Frères musulmans. Il y a, en plus de ces structures, des individus qui s'inscrivent dans la filiation des Frères musulmans sans y être liés organiquement. C'est par exemple le cas de Tariq Ramadan. Celui-ci n'est pas lié à l'organisation des Frères musulmans mais fait partie de la nébuleuse de cette dernière. Il s'agit donc d'une organisation très bien structurée, organisée avec notamment des professionnels de l'activisme politico-religieux en Europe.

Même si les Frères musulmans ne représentent en Europe qu'une minorité d'un point de vue quantitatif – ils disposent de peu de mosquées et d'associations sur le territoire européen –, ils arrivent à compenser cette faiblesse numérique par un activisme important. Il s'agit d'une organisation que l'on pourrait qualifier de minorité active. Ils sont notamment capables d'organiser de grands rassemblements qui attirent des dizaines de milliers d'individus. Ils ont donc une capacité de mobilisation relativement importante. Cette organisation est bien structurée mais pas nécessairement influente. En effet, elle est influente religieusement mais en terme d'influence politique, c'est surtout une structure qui n'arrive pas à peser sur les décisions politiques européennes et nationales.

**EoE :** Pouvez-vous élaborer cette thématique de l'influence des mouvements islamistes ?

**S.A. :** Il y a cette idée que l'islam est composé de deux pôles : le politique et le religieux. Vous avez par exemple, en ce qui concerne les Frères musulmans, une activité importante d'un point de vue religieux. Il y a notamment de nombreux jeunes qui se tournent vers l'islam via la prédication des Frères musulmans. C'est également cette organisation islamiste qui donne en partie le « la » en matière religieuse en Europe. Mais d'un point de vue politique, l'influence est beaucoup plus marginale bien que les Frères musulmans se considèrent comme un lobby, une organisation politique qui est capable d'influencer les décisions politiques européennes et nationales. Ils n'arrivent en effet pas à avoir un impact sur l'agenda à ces différents niveaux. La Fédération des organisations islamiques en Europe a, par exemple, déplacé il y a quelques années son siège qui était en Grande-Bretagne vers Bruxelles pour se rapprocher des institutions européennes et de l'OTAN, avec

l'idée d'être présent sur le terrain et d'augmenter son influence politique.

**EoE :** Y a-t-il un lien entre le radicalisme et les mouvements islamistes ?

**S.A. :** Oui, il y a un certain lien car si l'on prend, par exemple, le cas des mouvements islamistes inspirés des Frères musulmans, ceux-ci ont toujours entretenu une relation ambiguë par rapport à la violence. L'un des théoriciens des Frères musulmans, qui s'appelle Sayyid Qutb, est considéré comme la figure emblématique du djihadisme contemporain. De plus, la grande majorité des théoriciens du djihad des années 1960 à 2000 appartenaient à la nébuleuse des Frères musulmans. On ne peut donc pas dire que ces derniers n'ont pas impacté la conception du djihad et n'ont pas joué un rôle dans la radicalisation. Mais il y a, en même temps, du moins en Europe, un mouvement qui a toujours condamné la violence qui s'exerce sur le continent. C'est la raison pour laquelle les Frères musulmans ont condamné de façon très claire et précise les attentats du 11 septembre 2001, de Charlie Hebdo, de Londres et Madrid en 2004 et 2005, en disant que cela ne relève pas de l'islam, que ce n'est pas islamique. Ceux-ci déclarent également qu'ils feront tout pour s'opposer au processus de radicalisation qui peut toucher les jeunes en Europe.

**« Les mouvements islamistes inspirés des Frères musulmans ont toujours entretenu une relation ambiguë par rapport à la violence. »**

Cependant, c'est un mouvement qui entretient une relation ambiguë par rapport à la violence. Un compagnon de route des Frères musulmans qui s'appelle Yûsuf AlQaradâwî et qui est très connu dans les milieux associatifs musulmans en Europe et dans le monde, a émis un certain nombre de fatwa qui justifient l'usage de la violence notamment en Libye, en Syrie ou encore dans les territoires palestiniens. Il expliquait que cela était islamique, et que cela relevait d'une résistance à l'oppression de commettre des attentats suicides contre l'occupant israélien. Il y a donc une relation ambiguë que les Frères musulmans entretiennent avec la violence. En effet, ils la condamnent mais la justifient également dans certaines conditions.

**EoE :** Pensez-vous que les médias européens ont tendance à faire des amalgames ?

**S.A. :** Il y a, de la part des médias européens, une tentation d'essentialiser l'islam et les musulmans. C'est à dire, de réduire le musulman uniquement à sa pratique religieuse ou à son appartenance confessionnelle. Or, quand bien même celui-ci se revendiquerait d'un islam intégraliste en disant finalement que c'est l'islam qui dicte ses pas du matin au soir et sa façon de se comporter vis-à-vis de l'Etat et de la société, on ne peut réduire cet individu uniquement à l'islam. Pour reprendre l'expression de Bernard Lahire, le musulman est un «*homme pluriel*». C'est-à-dire qu'il est peut-être musulman mais également européen, français, belge, britannique, etc. Les traditions nationales et son histoire personnelle sont donc également importantes et à ne pas négliger.



# Executive Master in European Union studies

NEW COURSE STARTING SEPTEMBER 2016

## ADVANCE YOUR CAREER IN EU AFFAIRS

- Acquire highly specialized knowledge and skills
- Meet academic experts and experienced practitioners
- In Brussels, capital of EU Institutions

[Michela.ARCARESE@ulb.ac.be](mailto:Michela.ARCARESE@ulb.ac.be) | [iee-ulb.eu](http://iee-ulb.eu)

**ULB** UNIVERSITÉ  
LIBRE  
DE BRUXELLES



meus<sup>+</sup>

# RELIGION AS A FRONTIER OF THE EUROPEAN UNION? A CASE-STUDY ON TURKISH ACCESSION

THE REFUGEE CRISIS EMPHASISED THE IMPORTANCE OF THE EU-TURKISH RELATIONSHIP, CULMINATING WITH A CONTROVERSIAL AGREEMENT LAST MARCH AND THE EU COMMITMENT TO ACCELERATE THE OPENING OF NEW CHAPTERS OF THE TURKISH ADHESION.

HÉLÈNE DECOTTIGNY, ERASMUS STUDENT IN A MASTER OF LAW AT THE KATHOLIEKE UNIVERSITEIT LEUVEN

---

## THE EU STRADDLING THE FENCE ABOUT TURKEY'S ACCESSION

---

The EU-Turkish relationship reaches back to the dawn of the Communities project, with an association agreement in 1963 and Turkey's official application in 1987. But Turkey seems to undergo a closer scrutiny of the accession's criteria than any other applicant so far. After several postponements, negotiations only ultimately began in 2005, and ever since, talks have been freezing and thawing. Even very recently, the president of the European Commission opined that Turkey was currently not ready for EU membership and that it will not be the case in 10 years either, implicitly acknowledging that Turkey might actually never accede to membership.

Article 49 of the Treaty on the European Union (TEU) governs the EU enlargement policy. It provides that any European State respecting and promoting the European values as set forth in article 2 – such as democracy, rule of law and human rights – may apply to become an EU member. The undefined notion of European State seems to offer some leeway as to the applicable yardsticks, ranging potentially from geography and history to religion and culture. Could Turkey be regarded as a European State?

---

## TURKEY: A EUROPEAN STATE?

---

The shape of the old continent, although mostly an intellectual conceit and thus open to construction, has not changed for the last centuries. However, a geographical criterion seems dubious if not irrelevant in such borderline cases, especially as Cyprus, located southern of Turkey, is now an EU member.

**« The EU could be a “Christian club”, as many of its architects 50 years ago construed it. (...) But when looking at Europe as it is today, this potential criterion calls for some qualification. »**

Turkey's distinctive culture has also often been put forward by its accession opponents. But it does not withstand the analysis long. It stands to reason that we currently live in multicultural Union of 28 nations, including several strikingly different lifestyles. It would even contravene the whole notion of a Union in diversity and the legal provisions governing the latter. Additionally, Turks and Europeans are not alien to each other as approximately 40% of Turkey's population is of European roots and millions of people of Turkish origins have acquired the EU citizenship.

Justifiably one might then highlight a European common history and a Judeo-Christian past. However, from a mere historical perspective, for centuries the Ottoman Empire shaped the continent alongside the European Powers. Already in the late 19th century and all the more with the arrival of Atatürk in the 1920s, Europeans fully accepted Turkey's European orientation, thus discarding the theory of a disjointed history.

Lastly, the EU could be a "Christian club", as many of its architects construed it. This question seems rather pertinent as, so far, no applicant State with a strong Muslim community has ever been accepted within the Union.

But when looking at Europe as it is today, this potential criterion calls for some qualification. The religious landscape has diversified, and the trend is to the decline of Christianity and the increase of Non-Believers – nearly 20% – and Muslims, who will represent for instance 8,6% of the population in Western Europe – including France, Germany and the Netherlands – by 2030.

Those figures are admittedly far from the 99% of Muslims in Turkey. Moreover, the State, also member of the Islamic Organisation, keeps strong ties with Islam, by appointing Imams or running religious schools for instance. Curiously, however, as secular State, Turkish political leaders sometimes adopted a strong stance towards the practice of Islam, for example by banning headscarves in universities and governmental premises.

**« However, the existence of a purely religious yardstick contradicts the very idea of the EU, and its values of pluralism and tolerance, as enshrined in article 2 of the TEU. The EU by itself shall endorse no religious status, whether officially or implicitly, all the more for the sake of its own social peace. »**

Within the EU, Member States enjoy freedom in defining the relationship between State and Religion, and similar unusual arrangements can be found throughout Europe. Some Members, like France, are historically lay States, others have an established religion, such as Malta, Greece and Bulgaria, or grant them constitutional privileges, like Spain or Poland. In practice, the British Prime Minister still chooses bishops and archbishops of the Anglican Church and in one part of Greece, Muslim muftis exercise powers akin to judicial ones, while in Athens, they struggle for the recognition of official Mosques.

But some would argue that it is more the Turkish religious landscape itself that threatens the very idea of Europe as a Christian civilization. However, the existence of a purely religious yardstick contradicts the very idea of the EU, and its values of pluralism and tolerance, as enshrined in article 2 of the TEU. The EU by itself shall endorse no religious status, whether officially or implicitly, all the more for the sake of its own social peace.

---

### “VALUES NOT BORDERS” (COMMISSIONER REHN)

---

In the end, the sole decisive benchmark that could legitimately apply should be the respect for EU own values.

From the beginning of the 20th century onwards, the country has been devoted to the establishment democracy, the rule of law and the embracement of human rights. Nonetheless over the last decade, Turkey regressed on most of those values. In addition to striking infringement upon freedom of expression, cases of torture, corruption and discrimination against religious and ethnic groups still occur, with some recent blatant examples of repression of the Kurdish minority. In addition gender inequality and violence against women remain important social concerns.

Nevertheless, such deviation should not be in principle regarded as an ad infinitum hindrance to accession. Moreover, in the midst of several crises, some EU Members themselves could be blamed for similar retrogression, such as the Republics of Hungary and Poland.

**«Although Turkey's accession would demonstrate that the EU has no insuperable prejudice against Islam, it is still uncertain, if not unlikely, to occur one day.»**

Apart from the controversial European characterisation of Turkey, the political, economic and administrative Copenhagen criteria remain, it is true, to be fulfilled. Already in 2004, a European Commission report mentioned that Turkey was very close to satisfying them. But 12 years later the situation has not much changed.

In the end, is the accelerated opening of new chapters a mere smokescreen?



---

## TURKEY-EU NEGOTIATIONS: A NEVER-ENDING STORY?

---

As alleged by the French President N. Sarkozy in 2009, "Turkey may enjoy a privileged relationship with the EU, but full membership is excluded. Turkey is not European".

Such statement, in line with the majority views in most of the EU members as shown by recent polls (Eurobarometer, 2010; Forsa, 2014), reflects the tenacity of a European religious and cultural ghost and reveals Europe's continuing contortions over its identity. Although Turkey's accession would demonstrate that the EU has no insuperable prejudice against Islam, it is still uncertain, if not unlikely, to occur one day. Admittedly, pursuant to the treaties the final decision remains at the Members States' discretion, taking notably in consideration the EU's capacity to integrate new members (European Council Conclusions, 16/12/2004).

Indeed, the Turkish accession is unique in terms of degree and would bring about both institutional and substantive challenges. Moreover the historical tensions with Cyprus remain an important hindrance to the Turkish accession.

In the end, a clearer definition of the EU capacity of absorption could, in the future, prevent uncertainty around the concept of "European State" and ultimately the frontiers of the European Union.

Nonetheless, if the fate of Turkey has already been decided upon, we should maybe stop paying lip service and behave with some sincerity, in line with the aforementioned European Council Conclusions, which called for "credible accession negotiations" with Turkey.







## ***Relations internationales***

# L'ÉCONOMIE CHINOISE, MIROIR DES DOUTES EUROPEENS

DEPUIS JANVIER 2016, L'ACTUALITÉ S'EST EMBRASÉE À PROPOS DE LA SANTÉ DE L'ÉCONOMIE CHINOISE QUI SUBIT UNE BAISSÉ ASSEZ CONSÉQUENTE DE SON TAUX DE CROISSANCE ANNUEL. CET ARTICLE PROPOSE TOUT D'ABORD, DE RELATIVISER L'OBSESSION BASÉE SUR CET INDICATEUR, SOUVENT ISOLÉ D'ANALYSES MULTI-NIVEAUX, QUI NE PEUT À LUI SEUL ÉTABLIR UN ÉTAT DES LIEUX GÉNÉRAL D'UNE SCIENCE AUSSI COMPLEXE QUE CELLE DE L'ÉCONOMIE. CE RALENTISSEMENT ÉCONOMIQUE SE DOIT D'ÊTRE RECONTEXTUALISÉ AFIN D'EN DÉGAGER DES NUANCES, ET MÊME DE RECONSIDÉRER L'HYPOTHÈSE D'UN « MODÈLE CHINOIS EN CRISE ». CECI ÉTANT, CETTE MÉDIATISATION EST AUSSI L'OCCASION DE FAIRE LE POINT SUR L'ÉTAT ACTUEL DU PARTENARIAT SINO-EUROPEEN, LEQUEL RENVOIE L'UNION EUROPÉENNE (UE) À SES PROPRES FAIBLESSES.

PIETER-JAN COESSENS, IS A 3RD YEAR BACHELOR STUDENT IN POLITICAL SCIENCES AT THE ULB.

---

## UN MOT SUR LA « CRISE »

---

Premièrement, il est important de cerner la nature de cette baisse de la croissance économique qui revêt à la fois un caractère conjoncturel, mais aussi structurel (Xu, Roucher, 2014).

Caractère conjoncturel, car lié au virus de la crise de 2008 qui a sévèrement frappé la Chine. Si le pays a très rapidement pu recouvrer une croissance à deux chiffres, c'est grâce à son gigantesque plan de relance, dont le coût devait fatalement se faire ressentir tôt ou tard (Mistral, 2011).

Le caractère structurel du ralentissement, quant à lui, doit permettre de se poser les bonnes questions, et surtout dans le bon ordre. Dans cette optique moins alarmiste, le mot « crise », se doit d'être remplacé par celui de « réorientation ». (Mistral, 2011). Il s'agit là d'ouvrir une autre piste de réflexion qui prend avec plus de considération l'idée d'une réadaptation de la croissance aux nouvelles réalités qui s'imposent à la Chine. La question environnementale constitue probablement le facteur-clé de cette prise de conscience relative à l'impossibilité de continuer à ce rythme de croisière, alliant une croissance effrénée à une consommation d'hydrocarbures équivalente (Cabestan, 2015).

Parallèlement, il existe un facteur qui pourrait, à lui seul, expliquer la baisse de croissance chinoise : l'obligatoire essoufflement de la dynamique de rattrapage, stade que tous les pays en développement connaissent à un moment donné. C'est pourquoi la Chine ne reviendra probablement jamais à une croissance à deux chiffres qui n'est ni tenable, ni utile pour le développement futur du pays (Xu, Roucher, 2014). Xi Jinping l'a d'ailleurs officiellement déclaré en novembre 2015 lors d'une conférence organisée par le Berggruen Institute : « une croissance de 6,5% jusqu'en 2020 sera suffisante pour réaliser les promesses faites à la population ». Dans cette optique, il s'agit là d'un choix rationnel : la croissance stable, mais pas la surchauffe.

---

## L'ÉCONOMIE CHINOISE D'AUJOURD'HUI: ENTRE INNOVATIONS, RESTRUCTURATION ET DIVERSIFICATION

---

Le terme de « crise » occulte une part de réalité. Tant au niveau commercial que financier, et même monétaire, la Chine pose ses marques de manière significative, qu'importe le niveau de croissance. Ces dernières années, la Chine tente même d'investir dans de nouveaux projets financiers avec plus ou

moins de succès. La création de la Banque Asiatique d'Investissement pour les Infrastructures et l'internationalisation du yuan (RMB) illustrent particulièrement bien son désir d'influence au sein des milieux économiques par une autre voie que celle du commerce. Cette première initiative a rapidement attiré un nombre remarquable d'intéressés, parmi lesquels on compte la France, l'Allemagne, l'Italie et la Grande Bretagne comme membres fondateurs. Elle révèle en même temps, la volonté de la Chine de concurrencer les institutions telles la Banque Mondiale et le FMI (Gayart, 2016).

La seconde initiative, comme la première, présente un caractère autant politique que pragmatique, le but étant de limiter la dépendance au dollar et de répandre l'influence du yuan au sein des portefeuilles, tout en permettant de limiter les risques de change pour les entreprises et les banques chinoises (Ding, 2015).

Certains effets, dûs aux profonds changements structurels opérés par la réorientation économique, ont pu être interprétés assez péjorativement, alors qu'ils doivent être évalués à l'aune du but recherché. Citons, par exemple, la baisse significative de l'activité du secteur industriel, qui s'établit en réalité au profit d'une nette amélioration du secteur des services, lequel atteint pour la première fois 50% des revenus du PIB en 2015 (Thibault, 2016). La future baisse des exportations chinoises ne doit pas plus susciter l'inquiétude, le gouvernement souhaitant voir à long-terme des résultats moins tirés par les excédents commerciaux, que stimulés par une croissance endogène centrée sur la demande intérieure. Un choix qui n'est d'ailleurs pas sans lien avec l'environnement incertain de la mondialisation actuelle (Xu, Roucher, 2014).

---

## UNE FAIBLESSE EUROPÉENNE AU SEIN D'UN PARTENARIAT DE PREMIÈRE IMPORTANCE

---

L'ampleur du partenariat stratégique sino-européen invite à s'interroger sur les répercussions qu'auront tous ces changements au niveau de l'économie chinoise à moyen-terme. Néanmoins, il est important de souligner que les inquiétudes que procurent la baisse de la croissance chinoise, n'ont pas le poids des sinistres qui envahissent l'Europe d'aujourd'hui. Affaibli par les crises, le « modèle européen » perd inévitablement une partie de son attractivité.

Malgré tout, il n'est pas dans l'intérêt de la Chine de voir couler son partenaire commercial n°1. L'UE reste en effet, une zone d'influence, et un allié de taille qui

a activement soutenu l'entrée de la Chine à l'OMC en 2001 (Stark, 2008). D'autre part, la Chine a besoin d'un environnement international stable pour poursuivre son développement (Mistral, 2011). Les failles de ses partenaires commerciaux desservent sa propre santé économique. En cela, elle s'est d'ailleurs montrée extrêmement soucieuse de trouver des solutions aux problèmes de la crise, ce qui lui aura d'ailleurs permis d'acquérir un rôle important au sein du G20 depuis 2008 (Cabestan, 2015).

Depuis l'ouverture de ses marchés, le potentiel chinois au sein de la globalisation a suscité des réactions très diverses en Europe. Entre protectionnisme et coopération soutenue, ces différences de traitement d'un Etat à l'autre nous informent sur l'existence d'une vulnérabilité européenne, celle de la division et du manque de cohérence. Il n'existe en effet, aucune politique européenne asiatique qui tende à lui imposer d'une seule et même voix les intérêts de la région. (Stark, 2008). La Chine ne se prive pas de jouer de sa position pour faire stagner certains sujets n'allant pas directement en faveur de ses intérêts. L'échec des mesures contre le dumping dans le secteur de l'acier sont un bel exemple de cet absence de consensus (Marsak, 2016).

Avec son allié européen, la Chine se montre plus capricieuse et moins arrangeante qu'avec d'autres partenaires essentiels comme les Etats-Unis, ou le Japon. Néanmoins cela n'a jamais remis en cause leur coopération. De fait, les relations entre la Chine et l'UE montrent autant de potentiel que de difficultés, « comme si chaque côté attendait constamment plus de cette relation que ce qu'elle pouvait apporter » (Cabestan, 2015).

Cette analyse a pour but de libérer la situation économique chinoise d'un émoi médiatique souvent mal dosé. En réalité, on constate que beaucoup de journalistes tendent à mélanger la crise boursière avec l'état de la politique économique du pays, lesquels ne concernent pas les mêmes marchés.

De son côté, l'UE se doit de sortir son épingle du jeu avant que sa situation ne soit irréversible. C'est par des changements structurels internes que les relations commerciales de l'Europe avec de puissants agents extérieurs, telle que la Chine, prendront une nouvelle dimension.

Reste à savoir quand l'Europe affichera elle aussi une volonté stratégique cohérente afin de reconquérir son influence au sein des relations internationales via un modèle d'intégration régionale débarrassé de ses obstacles.

# WHY IS THE EU FIGHTING PIRACY IN AFRICA?

CINDY DEGREEF, GRADUATED FROM THE WAR STUDIES DEPARTMENT OF KING'S COLLEGE LONDON IN SECURITY AND DEVELOPMENT.

About 90 percent of the global trade in goods is transported by sea. Therefore, piracy is a highly profitable organised crime which is primarily pursued for economic goals. Pirates defend the *status quo* since they depend on legitimate trade and governance to sustain the enabling factors of their criminal activity. However, in the case of Somalia, pirates initially saw themselves as the coastguards of a failed central state that was powerless to protect coastal communities from illegal exploitation of the fish resources by enormous foreign ships and from toxic waste dumping. The extreme poverty in affected areas and the promise of receiving significant financial rewards by ransoms or stolen cargos are also crucial conditions for piracy to thrive in Somalia (Günther, 2015). As a consequence, piracy in Eastern Africa considerably rises the cost of transporting goods through the key trade passage that is the Horn of Africa. Moreover, piracy is increasingly protected by but also feeding terrorist organisations, such as Al-Shabab and Al-Qaeda, since it can be used as a source of funding or as tactical innovation (McDonagh, 2015). The fight against piracy in the region can therefore be seen as an effort to enforce law and order in the de facto failed state of Somalia, to prevent further spill-over of the conflict into neighbouring countries, and to combat the increasing threat of Islamist terrorism around the world.

Since the United Nations published a Report on Oceans and Law of the Sea in 2008 and consecutively adopted the 1816 Security Council Resolution, piracy is commonly seen as one of the key threats to maritime security. In various resolutions the UN encouraged the States to enter the territorial waters of Somalia and use "all necessary means" to repress acts of piracy and armed robbery at sea in cooperation with the Somali transitional Government. The initial EU response was the creation of a co-ordination cell, EU NAVCO, to enable co-ordination and support of surveillance and protection activities. This was sub-

sequently extended to the first EU naval force to be deployed: EUNAVFOR Somalia. Also known as Operation Atalanta, it is still an ongoing counter-piracy military operation at sea, in the Horn of Africa and in the Western Indian Ocean. Indeed, operating under the UN mandate based on Resolutions 1814, 1816, 1838, 1846 and 1851, the EU marine saw its mission extended three times and will run until at least December 2016 (EUNAVFOR, 2015).

Internally to the EU institutions, the European External Action Service (EEAS) considers it is realising a successful Comprehensive Approach regarding crisis and conflict management. However, the EU started the strategic discussions about the case of Somalia only after engaging militarily in the region. It is only in 2011 that the EU Council of Ministers adopted a «Strategic Framework for the Horn of Africa» to guide the EU's engagement in the region. Therefore, the European Parliament in its report on the «Comprehensive Approach» of the EEAS notes that «EU action in the region [Horn of Africa] has been built up on the basis of pioneering CSDP initiatives» and that it is thus «more of an ex-post empirical and pragmatic achievement rather than a well designed and planned strategy» (EEAS, 2015).

Nevertheless, more than an international duty, the involvement of the EU in the forging of a comprehensive response to piracy as a maritime threat was primarily driven by the business interests of European, and especially the Danish, ship-owners, which demanded the same level of awareness and action in the maritime field as applies in aviation. Moreover, the EU, as a major global trade bloc, heavily relies on the freedom of navigation of vessels carrying goods that it either exports or imports (Günther, 2015). The need for economic security certainly mattered a great deal to disburse the budget of around 6 million Euros a year to the EU NAVFOR Somalia mission (EEAS, 2015). The EU is not acting alone in the region. NATO has a

separate but parallel mission ongoing as do a number of other states including the US, Russia and China. Accordingly, several authors, such as Germond, argue that «the EU's decision to launch Atalanta was clearly motivated by common perceptions of not just the interests but also the grandeur of the EU and the affirmation of its values» (Germond, 2008). In the same vein, McDonagh argues that «the importance of EUNAVFOR may not be for what it achieves, but rather for what it represents in terms of the emerging role of the EU as a global actor. It marks a clear move towards the active defence of interests on the part of the EU and the projection of force beyond the immediate neighbourhood» and adds that this mission stands out given its explicit focus on a direct threat to European interests and the use of force to defend those interests (McDonagh, 2015).

The achievements of EUNAVFOR are widely depicted as highly successful but could its strategy be used in other regions facing piracy? The EEAS proudly states that since the launch of the operation, it has had a 100% success in providing protection to World Food Programme (WFP) vessels delivering food and aid, and it has successfully transmitted suspected pirates to the competent authorities with a view to their prosecution. The external service says that «at the height of Somali piracy in January 2011, 736 hostages and 32 ships were being held by pirates. By December 2014 that number has dropped to 30 hostages and no ships being held». Moreover, coastal communities are no longer supporting or protecting the pirates, as it was the case when piracy led to economic growth in these poor areas. Therefore, EUNAVFOR Somalia can even be considered as the most successful of the EU peacekeeping missions (EEAS, 2015).

However, doubt is expressed on the strategy's possible wider application to other regions such as the Gulf of Guinea for instance. EU diplomats caution against drawing too many parallels between the situations in East and West Africa. Indeed, some argue that the situation of state authority is much more advanced in the Gulf countries than in Somalia. On the other hand, according to scholars, the major lesson the EU should learn from its engagement in Somalia is that it acted too late, as the country already fell apart in the early 2000s.

Piracy is an increasing threat in West Africa. While in 2014, only 11 incidents at the Horn of Africa were reported to the International Maritime Bureau, 41 incidents occurred in West African waters. Piracy in this region represents a problem for the EU because countries of the Gulf of Guinea account for 13 percent

of oil and 6 percent of gas imports to the EU. Nevertheless, a military solution on the model of EUNAVFOR Somalia for the Gulf of Guinea is clearly off the table for several reasons; first it would undermine the local ownership of the coastal countries, second the EU does not have the necessary naval capabilities deployable at the moment, third there is currently no UN mandate for an operation, fourth some EU member states fear of being accused of neo-colonial interference, and finally coastal countries such as Nigeria would not approve of the EU's military presence because of their collusion with criminal networks (Günther, 2015). The EU's counter-piracy strategy in Eastern Africa might thus not be easily transposable in other regions such as Western Africa, primarily because the local but also the international dynamics of piracy are different.



# EU, NATO AND RUSSIA: A SOUR TRIANGLE?

THE CURRENT STATE OF THE TRIANGULAR RELATIONS BETWEEN THE EU, NATO AND RUSSIA CAN BE DESCRIBED AS CHILLY AT BEST WITH ONGOING GROWING TENSIONS, PROVING ITSELF TO BE A THREAT FOR RELATIONAL STABILITY AND EUROPEAN SECURITY.

PIETER-JAN COESSENS IS A 3RD YEAR BACHELOR STUDENT IN POLITICAL SCIENCE AT THE ULB

---

## POSITION OF THE EU IN NATO

---

Since June 1996, the European Union (EU) and the North Atlantic Treaty Organization (NATO) have increased their efforts of cooperation both on a political and a military level.

From there onward, both institutions have strategically integrated themselves more and more within each other through various agreements, from the Combined Joint Task Force concept in 1996 to the Berlin Plus Agreements in 2003. Sharing strategic interests and cooperating on multiple levels from crisis management to political consultations, the EU is a unique and essential partner to NATO. Pushing aside that both institutions have 22 members in common, their shared political principles were set in on December 2002 in the NATO-EU Declaration on a European Security and Defence Policy (ESDP). It reaffirmed EU access to NATO planning capabilities for EU military operations, a policy that was reinforced through the Berlin Plus agreement stating Alliance support for EU led operations in which NATO would not be fully invested. As such, both institutions have made themselves co-dependent when it comes to guaranteeing security in the Euro-Atlantic region. And it would seem that this inter-connectedness will only increase following a statement by NATO Secretary General Jens Stoltenberg in December 2015 outlining three areas for increased EU-NATO cooperation: addressing hybrid threats, helping partners increase security in the Middle East and North Africa, and boosting capabilities of European Allies (NATO, 2016).

That last one could prove to be particularly important concerning the evolution of both EU and NATO relations with its biggest neighbour, Russia. However, despite growing tensions between the two blocks, the search for steady relations has not stopped.

---

## THE EU STRATEGY

---

The EU and Russia have a history of working together to strengthen the roles of the UN, OSCE and Council of Europe in building an international order based on effective multilateralism. The EU has a strong interest in engaging Russia in strengthening stability on the European continent, notably in regions adjacent to each other's borders. Yet ever since the Ukrainian Crisis of 2014, relations between the EU and Russia are slowly turning the other way with political and economic sanctions having been enforced.

Dialogue between both Brussels and Moscow are increasingly complicated by several problems (geopolitical rivalry, differences of opinion on various topics ranging from energy distribution, human rights and conflict resolution) with extreme uncertainty as the main feature of the relations. But differing from NATO, the EU also has economic and energy relations with Russia as well which only complicates dialogue. Concerning energy trade, both parties are making limited progress because both share a vital interest in maintaining trade in that area. With the EU relying heavily on Russian energy supplies and given Russia's economic problems, the Kremlin



needs the income from those energy sales (PFEIFER, 2015).

Yet, the EU remains concerned about the possibility of political weaponization by Russia of the energy system and thus, turns towards other important resources while Russia seeks new customers. The growing threat posed by Russia is thus increasingly perceived as a threat not only on the Alliance but upon general European security as well. NATO Secretary General Stoltenberg stated before the European Parliament that a “newly assertive” Russia has “destabilized” European security. And yet, the majority of people on both sides seem to ultimately want greater engagement, with economic interests on both sides remaining entangled. As such, it appears that the EU is willing to maintain a certain level of relations with Russia whilst shielding behind the North Atlantic Alliance.

## THE EU IN NATO-RUSSIA RELATIONS

It has to be noted that since the end of the USSR, to which the establishment of NATO was essentially a political retaliation, NATO and Russia have tried to patch up their relations. By forming the NATO-Russia Council (NRC) in May 2002, the groundwork for improved consultation, consensus building, cooperation, joint action and decision was made and grew ever so slowly through increased political dialogue and practical cooperation. Yet, despite these steps in the right direction, relations between both entities soured over the years with several events like the Ukrainian Crisis (both NATO and Russia having opposing views on Ukraine’s sovereignty levels) where Realpolitik only widened the existing gap (PETER, 2014).

With these growing tensions between both parties, experts are beginning to question the future of relations between the EU and Russia yet their opinions on the matter diverge. To build upon President Putin’s statement that “an ideal world would be a world without NATO”, Dr.Klein and Dr.Major of the German Institute for International and Security Affairs (SWP) envisioned three possible scenarios in their paper on NATO-Russia Relations: “Open Conflict” through inadequate dialogue and military build-up be it by accident or deliberate, “Contained Confrontation” where both sides work together to avoid a di-

rect conflict and “Pragmatic Partnership” where the conflict persists yet with a willingness to address certain issues. In opposition to these bleak outcomes, Quentin Perret’s statement in 2007 has been revamped by both sides (WERMUTH, 2015; JUNCKER, 2015) stating that fruitful relations between the EU and Russia would be possible as long as institutional dialogue be renewed combined with the creation of a EU-EEU FTA. In the end, the resulting scenario will depend on the internal developments between Russia and the EU with the evolution of external factors. It is complicated to formulate an image of relations between the EU and Russia through NATO as each bloc forms partnerships with each other bringing us to a meta-political level.

Nevertheless, in this changing security field, Russia positions itself pro-European but would, according to analysts, have to become a more influential actor in structuring new transatlantic relations with Europe (DANILOV, 2010) through the NATO Council of Twenty. This would in addition strengthen the political role of NATO in reshaping international relations if co-operative structures are made between NATO-Russia, respective corrections would have to be made at the Russia-EU level. Yet, the diverging opinions leave only speculation as to the evolution of EU-Russia relations with some stating that as long as Russia does not show through genuine action that it is ready for dialogue, no amount of diplomatic meetings will resolve the issues between the blocs (LINKEVICIUS, 2016).

The intricate linkage of the EU-NATO-Russia triangle makes the diplomatic situation problematic on a multitude of levels, even more so when these levels are assessed and reacted to by different institutions. Ultimately, it would come down to the situation in Ukraine, some experts (PFEIFER, 2015) suggesting a deal in which Russia could agree to allow Ukraine integrate its economy more closely with the EU while retaining links to the Russian market and NATO agreeing never to offer membership to Ukraine. It is an option that the EU and Russia could live with but until a basic level of trust and sustainable dialogue is re-established, such opportunities would likely remain limited.

# JEU DE PUISSANCES ENTRE L'UE ET L'IRAN, UN ACCORD NUCLÉAIRE PROMETTEUR

GREGOBY LIMA EST ÉTUDIANT EN MASTER EN ÉTUDES EUROPEENNES À L'ULB

L'accord sur le nucléaire signé entre l'Iran et les pays du P5+1 – Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne –, est entré en vigueur en janvier 2016. Les intérêts sont différents pour chacun de ces acteurs. En particulier, les positions américaines et européennes ne coïncident pas. De manière générale, les protagonistes avaient pour objectif de contrôler le programme nucléaire iranien, soupçonné de vouloir tendre vers la possession de la bombe atomique, et éviter ainsi que l'Iran ne soit pas considéré comme un exemple pour d'autres pays dans la région. Le but était d'éviter une escalade pour garder la politique internationale sur un statu quo nucléaire. En effet, étant donné que l'Iran a signé l'Accord de non-prolifération, l'objectif de la communauté internationale était de ne pas voir s'effondrer les accords internationaux mis en place depuis près d'un siècle.

Du point de vue de l'Iran, l'enlisement des négociations et la situation économique désastreuse ont certainement poussé ce pays à accepter les conditions de l'accord nucléaire et arrêter ainsi l'embargo international. Par ailleurs, avec la nouvelle présidence d'Hassan Rohani, élu en 2013, l'Iran souhaitait revenir dans le concert des nations avec une place plus honorable : celle de leader de la politique régionale. Grâce à cet accord, l'Iran commence à être considéré comme un interlocuteur officiel fiable.

Pour approfondir ce sujet, *Eyes on Europe* est parti à la rencontre de Mme Firouzeh Nahavandi, professeure à l'ULB et experte sur l'Iran.

**Eyes on Europe :** Pourquoi a-t-il fallu plus de dix ans de négociations pour arriver à un accord sur le nucléaire iranien ?

**F. Nahavandi :** Dans les négociations, l'Iran faisait « deux pas en avant et un pas en arrière ». La communauté internationale et l'Iran n'ont pas réussi à se mettre d'accord pendant près de dix ans essentiellement car l'Iran n'acceptait pas les conditions qui étaient considérées comme trop intrusives (contrôle sur le territoire d'experts étrangers, etc.). C'est donc en quelque sorte la fibre nationaliste qui a fait que l'Iran n'a pas accepté les premières conditions, que cela soit sur l'enrichissement de l'uranium ou sur la diminution du nombre de centrales nucléaires.

De plus, certains éléments extérieurs sont également venus gêner les avancées des négociations. Pour que l'accord puisse enfin être conclu, il a aussi fallu un changement de politique interne en Iran. L'élection de H. Rohani, actuel président de la République islamique d'Iran, est un exemple de changement positif car il était le négociateur en chef autour du nucléaire iranien et avait accepté en 2004 un moratoire proposé par la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne visant à suspendre momentanément l'enrichissement de l'uranium pour prouver que son pays ne voulait pas obtenir la bombe nucléaire. De plus, il a fallu l'arrivée de Barack Obama, plus favorable à la résolution du conflit que ses prédécesseurs, pour persuader la communauté internationale d'avancer. Enfin, les conflits au Moyen-Orient, ayant pris une telle ampleur, ont eu un effet certain sur les acteurs principaux de la scène internationale.

**EoE :** En 2003, l'accord encore en cours de formation prévoyait une élimination totale du programme nucléaire iranien. Or, l'accord conclu en 2015 ne fait

que le ralentir. S'agit-il d'un recul des négociateurs occidentaux ?

**F. N :** En voulant imposer sa destruction totale, les occidentaux avaient, en 2003, une position tout simplement intenable pour l'Iran. Finalement, les acteurs se sont mis d'accord sur un certain pourcentage maximum d'enrichissement d'uranium. La communauté internationale, en son temps, avait d'ailleurs proposé que l'uranium soit enrichi en Russie puis renvoyé en Iran, ce que l'Iran avait refusé. La mise en place d'une position qui ne fasse perdre la face ni à l'Iran ni à l'Occident devait être trouvée. Le pourcentage d'enrichissement d'uranium sur lequel les parties se sont accordées permet la continuation de l'activité nucléaire en Iran, tout en éliminant les soupçons de la construction d'une bombe nucléaire.

**EoE :** L'importance de la participation russe aux discussions sur l'accord nucléaire iranien ouvre-t-elle une porte pour plus de coopération entre Moscou et l'UE ?

**F. N :** Le fait que la Russie soutienne l'Iran rapproche la Russie et l'Europe. Cependant, les relations Russie-Iran sont de circonstance. Une entente objective entre les deux entités a été fondée sur des intérêts communs. Cependant, les relations de l'Iran avec l'UE ne passeront pas par Moscou. C'est un nouveau pan de la politique étrangère de l'Iran dans laquelle la Russie n'a pas d'influence. À titre d'exemple, lors de la crise ukrainienne et avant que les accords sur le nucléaire soient signés, l'Iran s'est proposé de vendre son gaz et de remplacer le gaz russe. L'Iran fait ce qu'il peut aujourd'hui pour avoir une place sur la scène internationale.

**EoE :** Il est reconnu que la levée des sanctions sera économiquement bénéfique pour l'ensemble de l'Union européenne et l'Iran. Qu'a l'UE à gagner dans cet accord ?

**F. N :** L'UE a beaucoup à gagner dans cet accord. L'Iran, de son côté, gagne une bouffée d'air frais si son économie est organisée correctement. Pour l'UE, il y a d'abord, pour le moment, l'assurance que les accords et le *statu quo* soient respectés. Ensuite, l'Iran est un très grand pays pétrolier, un très grand marché et un pays de consommateurs potentiels. Les acteurs économiques sont d'ailleurs en train de s'engouffrer à grande vitesse en Iran. Ajoutons aussi que c'est d'autant plus avantageux pour l'UE que les Etats-Unis ne fassent officiellement pas partie de ces accords. En effet, les contentieux avec les Etats-Unis ne sont pas encore réglés et les

sanctions américaines ne sont pas levées. Dès lors, les compagnies américaines ne peuvent pas faire tout ce qu'elles veulent. C'est une véritable aubaine pour les européens qui ne vont pas subir la concurrence américaine. Toutefois, pour que ces accords puissent être réellement bénéfiques, les droits des européens devront être respectés du côté iranien. Cependant, les acteurs qui dominent l'économie iranienne sont loin d'être fiables. L'économie iranienne est à 80% contrôlée par l'Etat, les milices privées et les fondations religieuses. Les européens ne vont donc pas négocier avec des acteurs privés indépendants mais avec des structures très opaques. La question du droit sera donc très importante.

**EoE :** Quelles sont les perspectives du gouvernement iranien en Europe ?

**F. N :** L'un des intérêts de l'Iran envers l'UE est d'avoir un partenaire qui le soutienne. D'ailleurs, il y a quelques mois, les iraniens ont proposé de faire leurs transactions de pétrole en euro et non en dollars afin de se libérer des contraintes des banques américaines. En effet, à tout moment, des sanctions peuvent tomber et le dollar garde cette restriction. Cela ne s'est bien entendu pas fait, mais l'intérêt est d'avoir un partenaire qui puisse être comme une sorte de paravent contre les Etats-Unis, car les relations avec les américains sont loin d'être stables, et n'oublions pas que tout dépendra aussi des prochaines élections américaines.

Encore une fois, l'ambition des Iraniens est d'être un acteur fiable et reconnu et donc d'être présent dans les négociations dans la région, comme par exemple, dans le conflit Syrien. Le fait d'être en relation avec l'UE qui est une puissance importante leur donne cette possibilité.

Enfin, ajoutons que l'Iran est un allié objectif de l'UE dans sa lutte contre le djihadisme.

# CUBA, CHRONIQUE D'UNE RUPTURE DE DÉPENDANCE AU SENTIER

JOHN MOSILO EST ÉTUDIANT EN MASTER EN RELATIONS INTERNATIONALES À L'ULB

Le 20 mars dernier, le Président américain Barack Obama effectuait une visite mémorable sur l'île de Cuba où son homologue, Raul Castro, l'attendait pour définitivement tourner une page importante de l'histoire. Cette visite remplie de symboles entérinait ainsi le rapprochement entre deux sphères, après plus d'un demi-siècle de frictions et d'isolement. Depuis l'arrivée au pouvoir de R. Castro, frère de Fidel, La Havane a entrepris une série de réformes qui augurent une ouverture politique et économique.

## R. CASTRO, L'HOMME PROVIDENTIEL ?

Pendant longtemps, Cuba est restée isolée au niveau international. La fin de la Guerre froide n'a fait qu'accentuer cet isolement. En 1996, l'Union Européenne (UE) adoptait une « position commune » conditionnant tout dialogue avec Cuba à l'évolution de la question des droits de l'homme sur l'île. Ce type de sanctions, habituel pour le pays, a contribué pour beaucoup au statu quo des décisions politiques et économiques du régime cubain.

La communauté internationale n'a pas toujours traité de manière égale les autres régimes sud-américains se rendant coupables de graves violations des droits de l'homme. Cette « dépendance au sentier », c'est-à-dire au poids historique qui influence les décisions futures, a longtemps refreiné nombreux partenaires internationaux à l'égard du régime cubain. On peut dire que les sanctions tiennent plus au poids historique des positionnements idéologiques du régime cubain jugé trop communiste. Cependant, depuis l'arrivée au pouvoir de R. Castro, les choses tendent à changer peu à peu.

En 2011, R. Castro envoyait déjà des signaux forts à la communauté internationale lors du 6e Congrès du Parti Communiste en annonçant un certain nombre de réformes appelées à « corriger les erreurs commises lors des cinq dernières décennies ». Parmi ces réformes, on peut citer l'encadrement du commerce privé, la réforme agraire, mais également la suppression de la « libreta », le carnet de rationnement alimentaire subventionné. La participation à ces réformes d'économistes non-affiliés au Parti Communiste et la ferme volonté de rajeunir le Parti ont été particulièrement marquantes.

Ces mesures prises ont permis à La Havane de se débarrasser de l'image d'un régime communiste peu fréquentable. Aussi, faut-il ajouter que l'état de l'économie cubaine nécessitait des fortes décisions politiques et économiques. Le pays connaît depuis quelques années déjà une crise économique interne liée principalement à sa faible productivité agricole – l'envolée du prix des matières premières, l'absence des capitaux –, et à une forte corruption de la bureaucratie. On estime que Cuba a subi une perte nette d'environ 10 milliards de dollars entre 1997 et 2009 suite à la dégradation des termes de l'échange.

## UE-CUBA, UNE NOUVELLE ÈRE ?

Du côté européen, les relations avec Cuba n'ont pas toujours été un long fleuve tranquille. Il y a d'abord eu la « position commune », puis la crise des cocktails, durant laquelle l'UE annonça publiquement des sanctions à l'égard de Cuba suite à l'arrestation de plusieurs opposants cubains lors de la répression de 2003. Suite à ces événements, l'UE fit le choix de

n'inviter que des représentants de l'opposition cubaine pour les réceptions officielles.

Toutefois, depuis ces incidents diplomatiques la situation tend à évoluer vers une certaine normalisation des relations. En avril 2014, les deux parties avaient déjà entamé des discussions sur l'établissement d'un cadre de négociations bilatérales ayant pour but de poser les bases d'une meilleure collaboration. Une étape importante a été franchie en mars dernier avec la signature entre Bruxelles et La Havane d'un accord de dialogue politique.

Après deux ans de négociations, cet accord pose les bases d'un cadre de dialogue afin de promouvoir les intérêts et les valeurs européennes à Cuba. C'est une grande évolution dans les relations : certains Etats-membres déploraient jusqu'alors l'absence totale de relations officielles avec l'île, Cuba restant un enjeu important pour l'UE dans les Caraïbes. L'UE est le deuxième partenaire économique de Cuba derrière le Venezuela. Les liens économiques portent notamment sur le tourisme, l'agriculture et la construction.

Cet accord ne vise pas à instaurer une zone de libre-échange entre Bruxelles et La Havane, mais à créer un environnement transparent afin de faciliter le travail des opérateurs économiques et améliorer les capacités de production locale. D'ailleurs, le rapprochement entre les deux entités n'est pas simplement politique et économique puisque Cuba participe aussi aux programmes de l'UE pour favoriser l'échange d'étudiants sud-américains comme le programme Erasmus Mundus.

Cependant, on assiste aussi, et surtout, à des efforts unilatéraux de la part de certains Etats-membres, comme la France, en vue de favoriser ses propres opérateurs industriels. Elle a reçu, en grande pompe, le président cubain en février 2016. L'Etat français étant le principal créancier de Cuba, il était aussi question de signer des accords allégeant la dette cubaine.

## RETROUVER UNE MEILLEURE PLAGE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Plus que des simples décisions politiques, les réformes politico-économiques ont marqué inéluctablement la volonté d'ouverture du régime cubain sur la scène internationale.

Le premier élément de cette ouverture est sans doute le multilatéralisme dont fait preuve le régime, utilisant parfois le Vatican comme VRP de luxe. Ceci explique également le rapprochement, depuis quelques années déjà, avec des voisins sud-américains comme le Venezuela ou le Brésil. Les grandes puissances occidentales dont les Etats-Unis ne pouvaient pas rester insensibles à ces importants changements internes.

Les voyages du secrétaire d'Etat américain John Kerry puis celui du Président Obama à Cuba s'inscrivent dans cette logique de réchauffement des relations diplomatiques. Malgré de fortes oppositions au sein de la classe politique américaine face à cette possibilité, l'administration Obama souhaite avancer rapidement sur le dossier cubain. Le mandat du président américain prenant fin dans quelques mois, ce dernier souhaite que l'embargo contre Cuba puisse être levé avant la fin de son mandat.

Le 12 janvier dernier, le président américain déclarait dans son discours sur l'état de l'Union devant le Congrès américain :

**« Cinquante ans passés à isoler Cuba n'ont pas réussi à promouvoir la démocratie et nous ont fait reculer en Amérique latine. Vous voulez renforcer notre leadership et notre crédibilité sur le continent ? Admettez que la guerre froide est finie. Levez l'embargo ! »**

## LE DIALOGUE, UN OUTIL DE PRESSION

Ce rapprochement de la communauté internationale avec le régime cubain devrait faire pression sur La Havane afin d'améliorer la situation de l'opposition dans le pays. De plus, l'aile dure du régime est loin d'avoir complètement changé. Il est d'importance capitale d'entretenir ces rapprochements, notamment à travers le dialogue politique qui permet d'exiger des partenaires les efforts nécessaires pour l'aboutissement de futurs accords. De son côté, La Havane attend de ces rapprochements son essor économique. La réintégration de Cuba au sein de l'économie internationale n'aboutira sans doute pas complètement si le président cubain maintient sa position inchangée.





***Économie et social***

# FREE ROAMING FEES AT ALL COSTS

THIS ARTICLE IS BASED ON THE INTERVIEW OF ALESSANDRO GROPELLI, SPOKESMAN OF THE EUROPEAN TELECOM NETWORK OPERATOR'S ASSOCIATION. THIS ASSOCIATION WAS CREATED IN 1992 AND REPRESENTS THE PEOPLE WHO BUILT AND RUN THE TELECOM NETWORKS AND THE ASSOCIATED SERVICES. THE ASSOCIATION IS COMPOSED BY THE MAIN TELECOM COMPANIES IN ALL EUROPEAN COUNTRIES (SUCH AS ORANGE, PROXIMUS...)

ALICE RINGOT & LOÏC CHARPENTIER ARE MASTER'S DEGREE STUDENTS IN JOURNALISM AND EUROPEAN STUDIES AT THE ULB

By the end of April 2016, the European level will step up the roaming fees standardisation. According to the European Commission, this measure will benefit the European citizens and will also contribute to create a connected continent. What does it all mean for the European consumer? Will it change something for the ones who regularly travel across Europe?

You may already have received a text-message on your phone warning that the roaming fees will change as of the 30th of April 2016. From that date, the roaming fees will decrease in Europe. In short, it means that, whenever you are in Europe and call someone in another European country, you will pay the same roaming fees regardless of which telecom operator you have (see the table below). That measure targets the people who are regularly travelling within the European area for business or vacation. Those people generally take their mobile phone with them and use it during their stay abroad. That is what we commonly call «roaming». Thus, only a small part of the costumers is concerned.

The maximum roaming fees (excluding VAT) for calls, texts and downloading data:

	1 July 2014	30 April 2016
Outgoing voices calls (per minute)	€0,19	Domestic price + up to €0,05
Incoming voice calls (per minute)	€0,05	€0,0114
Outgoing texts (per SMS message)	€0,06	Domestic price + up to €0,02
Online (date download, per MB)	€0,20	Domestic price + up to €0,05

\* source : <https://ec.europa.eu>

Harmonising the roaming fees is part of the Commission's strategy. The Digital Single Market policy aims to create a European Single Digital Market with a set of concrete legislative and non-legislative measures. According to Alessandro Gropelli, spokesman of the European Telecom Network Operators' association : «To the telecom operators' point of view, one need



to apply those measures in order to improve the networks to fit the consumers' new habits (like the booming use of mobile applications and Internet on the mobile phone). In other words, it means the Europe has to invest money in the telecom operators. On the other hand, having a single telecom market also means, for the operators, to have an access to a bigger market». According to survey conducted by Ovum – a company specialized in the analysis of the telecommunication market –, €216 billion have to be invested to fulfil the EU Digital Agenda goals. This will contribute to develop the data market, which is one of the most important sources of mobile revenues for the operators. Furthermore, the e-commerce is boosting, as well as the use of social networks (source : IDATE).

The harmonisation means indeed that the operators cannot charge more than the limit for the roaming fees fixed by the EU. Since 2009, the European average for the roaming fees show a decreasing trend. De facto, if you compare the old tariffs and the new ones, the roaming fees are decreasing. However, the harmonization of the roaming fees does not imply that the prices will not fluctuate all the same. Paradoxically, by the end of April 2016, your phone bill is even likely to rise. Why? The reason is that the new standardisation does not apply to the domestic prices anymore. In order to balance the loss resulting from the drop of the roaming fees, operators are likely to inflate the domestic prices, as Mobistar did in April with the prepaid card. According to Alessandro Gropelli, «it will especially depend on your type of mobile subscription». In other words, some of us will be better off than others. As a matter of fact, the majority of the package does not include the outgoing messages and call.

But we have to put all this in perspective. For the European customers today, the prices of the services are indeed really competitive compared to other occidental countries. There is also good news for those most addicted to the mobile Internet connection: «For the same price that you used to pay per MB of data, you will get four times more data» A. Gropelli announced. The roaming will be completely abolished by the end of 2017. It means that you will be paying the same price that in your home country if you are in another European member state, «providing that you are making a reasonable use» Alessandro Gropelli nuances. He concludes: «Permanent roaming will not be allowed. It means that if you are resident in another European country in a stable manner, you will need to get a subscription to a local telecom operator».

# GAY UNION: ITALY FACES ITS EUROPEAN DUTIES

LOÏC CHARPENTIER IS A MASTER'S DEGREE STUDENT IN EUROPEAN STUDIES AT THE ULB

On the 25th February 2016, the Senate has voted the gay union bill with 173 against 71 walking in a European trend. This law has needed not only the engagement of the government to ensure the vote but also the adoption and the obligation of fidelity have been picked off. Currently, the vote of the deputies looks like a formality. However, this LGBTQ rights success was not a long and winding river, as the mobilisation of the society proved it.

After 2 years of negotiations between the Prime minister's party and the Movimento 5 Stelle of Beppe Grillo, the Senate has voted for a recognition of the gay union. But at which cost? In spite of the rights of material and moral assistance, the right of access to hospitals, the residence permit for the foreign partner and so on, the right of adoption remains impossible and the fidelity matter has been deleted.

---

## A RECALCITRANT ITALY FOR THE ADOPTION OF GAY UNION

---

A judicial saga has preceded this adoption with a condemnation of Italy by the European Court of Human Rights and at the national level within Grosseto case. The latter was about the possibility to set the gay weddings contracted in a foreign country on the national registers in Italy. The Gropello couple – who was at the origin of the case – were married in New York and they would like their marriage to be recognised by the Italian authorities. If the first judgement was in favour of this right, the appeal and the Conseil d'Etat have judged this possibility illegal.

The first one was a sentence at the unanimity by the judges of Strasbourg. In July 2015, the European Court of Human Rights has condemned the country for discriminating stable couples on their sexuality in spite of its judgement of 2004. The Court considers that Italy has violated the article 8 which stipulates

the right to have a private and family life. Moreover, the Court recalled the different previous cases in Italy and in the international law. The comparison was essentially to highlight the positions of the European authorities and pointed out the recalcitrant behaviour of Italy.

---

## THE EU IN FAVOUR OF THE GAY UNION

---

The EU does not have large competences on that field of expertise. There were only been two exceptions: the first one in 2003, when the European Parliament voted declarations asking the Member States to abolish all discriminations against homosexuals. In 2010, it felt that the liberty of circulation was not ensured for homosexuals. Regarding the executive body of the EU, the Commission is also in favour of this evolution and tries to harmonize the law throughout the continent.

Thus, "The Boot" is the last of the big Western Member State which does not have a legal framework for the gay union. The reform engaged by a deputy and supported by the Prime Minister, Matteo Renzi, has divided the country and the majority. Some deputies from the Prime Minister's party have voted against. Moreover, a Queer deputy, Vladimir Luxuria has launched a campaign in favour of the public vote in the Senate – #mettetecilafaccia. This campaign aimed to force the Senators to really express their true opinion on the issue and to take their responsibilities.

---

## A MOBILISATION OF THE ITALIAN AND EUROPEAN CIVIL SOCIETY

---

The civil society has really been mobilized, on the supporters' side, as well as on the detractors' ones.

During the legislative process, the streets were regularly crowded with people. With the support of the Church, tens of thousands of Italian citizens demonstrated in Circo Massimo to ask the government to give up the bill which authorized the adoption at this time. This "Family Day" was a media success. But it also was a good example of a new European trend: the transnational mobilisation. As a matter of fact, former detractors of the French gay union were attending the demonstration, in particular Ludovine de La Rochère, the president of the *Manif Pour Tous* association. This French association has now become pan-European with two branches in Italy and Finland.

Despite the demonstrations in favour of the law, the outcome of the Senate vote is a disappointment for the gay rights associations. To their opinion, the absence of adoption rights is the most problematic issue but, for the opponents, it constitutes the most important victory. However, the mobilisation continues, as the kiss between D. Incicco, singer, and A. Mariani, musician, on Canale 5, illustrated it.

# LA CRISE ASIATIQUE : LE CAS CHINOIS

MIRKO AMBROGETTI EST ÉTUDIANT EN MASTER EN ÉTUDES EUROPÉENNES À L'ULB

Depuis l'été 2015, le monde financier a les yeux tournés vers l'Asie. En effet, cela fait plusieurs années que des voix s'élèvent afin de prévenir des risques d'un effondrement des cours des actions du continent asiatique et particulièrement chinois. Souignons qu'au cours du mois de juillet 2015, au plus fort de la crise grecque, les bourses de Shanghai, Hong Kong ou encore Pékin ont fait un plongeon inquiétant, au point de faire craindre un krach boursier.

C'est précisément en 2012 que les premiers symptômes de ce qui pourrait être une crise sans précédent se sont déclarés. Pour rappel, c'est au cours de cette année-là que la croissance de l'économie chinoise a commencé à stagner. Cette dernière avait rattrapé le retard qu'elle avait sur les pays occidentaux grâce à un taux de croissance supérieur à 10% pendant de nombreuses années. Cependant, à partir de 2012, celle-ci est retombée à 7%.

## SOUVENIRS DOULOUREUX

Le spectre d'une crise effraie à nouveau le continent asiatique. Pour comprendre les raisons de cette peur, il faut se rappeler que, déjà en 1997, l'Extrême-Orient avait été frappé de plein fouet par une grave crise financière.

À l'époque, cela avait été causé par les capitaux étrangers. Pour être plus précis, c'était un mouvement en deux temps. Tout d'abord, ces capitaux ont inondé les marchés asiatiques. Par la suite, ils en ont été retirés, ce qui a mené à une déstabilisation de l'économie, comme en témoigne la fin du système de taux de change fixe.

Par un effet d'engrenage, et bien évidemment de panique sur les marchés, toutes les bourses du Sud-Est asiatique ont chuté lourdement. Parmi les pays

les plus touchés, il y avait le Japon, l'Indonésie, la Corée du Sud, la Thaïlande ou encore Hong Kong. Néanmoins, la Chine avait réussi à éviter les répercussions de l'effondrement des bourses de ses voisins en maintenant le taux du Yuan inchangé. Les autres pays précités n'ont pas pu résister et les premiers effets de l'effondrement asiatique se sont ressentis sous la forme d'une forte dépréciation de toutes les monnaies.

Par la suite, comme pour la plupart des crises, les conséquences directes ont été une diminution de la confiance, de la demande intérieure, et donc de la consommation. Il ne faut pas oublier que les conséquences sociales sur la population se sont aussi faites ressentir (augmentation du chômage, baisse des salaires, baisse de la consommation, etc.).

## COMPARAISON AVEC LA CRISE ACTUELLE

Comme il a déjà été expliqué au cours de cet article, l'origine de la crise asiatique actuelle peut remonter à 2012 et à la baisse soudaine des taux de croissance de la Chine. De plus, c'est à ce moment-là que les autorités chinoises ont décidé d'opérer un changement de leur politique en promouvant un modèle basé sur les économies occidentales. Il ne s'agissait plus seulement de produire, mais de lancer une société qui s'appuie sur la consommation.

Parallèlement, des bulles se sont formées dans plusieurs secteurs clés de l'économie. Celles-ci ont été créées car des achats massifs ont été effectués à la suite de l'augmentation générale de la consommation. Pour expliquer celles-ci, il faut comprendre que le gouvernement chinois a pris la décision, il y a quelques années, d'augmenter les salaires afin de relancer la demande intérieure. Néanmoins, les conséquences collatérales ont été une chute de la compétitivité du pays.

L'objectif voulu a été atteint assez vite. Tellement vite que les prix ont fortement évolué, notamment sur les marchés de l'immobilier, de la construction et des titres financiers.

A un moment, le marché s'est retrouvé complètement bloqué, avec des prix ne reflétant plus la réalité. Ce mouvement perdure jusqu'à ce que les détenteurs d'actions ou de biens immobiliers n'arrivent plus à vendre ce qu'ils possèdent par manque de demande.

Cela s'appelle l'éclatement d'une bulle financière. Pour revenir à la situation actuelle, la bourse de Shanghai a d'abord augmenté de 150% avant de s'effondrer à l'été 2015.

En conclusion, si la crise de 1997 a pu être enrayerée grâce à la puissance de l'économie chinoise, la crise de 2015 a pris ses racines au sein même de ce pays.

## PEUR D'UNE CRISE MONDIALE

Etant donné la puissance acquise par la Chine au niveau économique, les craintes ont donc été que, dans un premier temps, la crise n'affecte aux autres pays du monde.

N'oublions pas de préciser qu'au niveau de l'Union européenne, les crises se sont multipliées depuis 10 ans. En effet, après la crise des subprimes de 2007, c'est la crise liée à la dette des pays européens, particulièrement la Grèce, l'Espagne, l'Irlande et le Portugal, qui a touché le Vieux continent. Ce serait donc la troisième fois au cours de la dernière décennie qu'une crise économique majeure frapperait l'Union européenne.

Pour l'instant, bien que de nombreux experts avertissent sur les risques que les soubresauts de l'économie chinoise font planer sur les marchés mondiaux, cela ne reste qu'une menace.

D'un côté, des conséquences se sont fait ressentir dès le 24 août 2015 sur les bourses de Paris (-3,05%), de Londres (-2,48%), de Francfort (-3,11%) et de Milan (-3,24%).

D'un autre côté, de nombreuses personnes spécialistes dans le domaine de l'économie mondiale estiment que la Chine peut s'en sortir. En effet, le potentiel du pays est tel que la crise peut être évitée grâce aux ressources du pays.

Toutefois, les autorités chinoises ne pourront pas s'en échapper par les mêmes moyens qu'en 1997 car les causes des deux crises sont différentes. Les solutions proposées devront être inédites et fortes

car elles permettront au gouvernement chinois de montrer sa puissance.

Comme évoqué précédemment, les craintes d'une crise des marchés chinois est particulièrement forte sur les marchés européens. Mais comment expliquer cette peur alors que la bourse de Shanghai est une des bourses les plus isolées du monde économique ? Tout d'abord, il faut spécifier que le problème principal de l'économie est qu'elle n'a plus rien de réel. Ainsi, la spéculation a une grande part à jouer. Les mouvements de baisse de la croissance et de chute des titres financiers mènent automatiquement à un recul des investissements et à l'acharnement d'une spéculation contre la monnaie chinoise et l'économie du pays en général.

Par la suite, de par l'importance que revêt le pays dans la région, la crise pourrait s'étendre aux bourses de ses voisins.

En outre, à un niveau mondial, les répercussions ressenties sur les bourses européennes en août 2015 peuvent s'expliquer facilement. Etant donné la puissance de la Chine, un effondrement de la demande intérieure provoque automatiquement un effondrement de la demande extérieure du pays. Par conséquent, les marchés pour lesquels la Chine représente une grosse part du chiffre d'affaires ont ressenti le plus les effets de la chute des cours. Parmi ceux-ci, le marché le plus touché était celui des matières premières. C'est de cette façon qu'une contamination à l'économie européenne est la plus susceptible de se produire.

Si tel était le cas, cela représenterait la troisième crise économique grave en l'espace de moins de 10 ans pour l'économie du continent européen. Alors que l'on n'est pas encore sorti de la crise de la dette des pays de l'eurozone, un nouveau krach boursier se profile à l'horizon, dont les conséquences pourraient être encore plus terribles que lors des crises précédentes.

Pouvons-nous conclure que le système déraile ? On est en droit de se demander si l'on n'assiste pas aux derniers soubresauts d'un système capitaliste mis à l'agonie par les excès des agents qui le composent.

# LA MONNAIE VIRTUELLE, UN MOYEN DE PAIEMENT CONTROVERSÉ

LE 26 JANVIER 2016, LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET MONÉTAIRES DU PARLEMENT EUROPÉEN S'EST PENCHÉE SUR LA QUESTION DES MONNAIES VIRTUELLES LORS D'UNE AUDITION PUBLIQUE. CELLE-CI AVAIT POUR BUT DE DÉTERMINER LES AVANTAGES ET LES INCONVENIENTS DE LA MONNAIE VIRTUELLE : UN MOYEN DE PAIEMENT ENCORE MÉCONNU. ELLE SOULEVAIT AUSSI LA QUESTION DE L'OPPORTUNITÉ DE RÉGLEMENTER LA MONNAIE VIRTUELLE AU NIVEAU EUROPÉEN. UNE DIRECTIVE DE 2009 RÉGLEMENTE CE MARCHÉ, ET DÉFINIT LES ACTIVITÉS AUTORISÉES ET LES EXIGENCES DE FONDS PROPRES ET DE CAPITAUX DES ÉTABLISSEMENTS DE MONNAIE ÉLECTRONIQUE. LA COMPÉTENCE RESTE DONC PRINCIPALEMENT AUX MAINS DES ÉTATS. CEPENDANT, LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES ONT OUVERT LA VOIE VERS UNE RÉGLEMENTATION À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE.

ROMAIN DOGNIES EST ÉTUDIANT EN MASTER DE SPÉCIALISATION EN ANALYSE INTERDISCIPLINAIRE DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE DE L'INSTITUT D'ÉTUDES EUROPÉENNES.

Mais qu'est-ce que la monnaie virtuelle ? Il s'agit d'une monnaie digitale et indépendante. En d'autres termes, elle n'est reliée à aucune monnaie réelle, comme l'euro, et elle ne dépend pas d'un gouvernement ou d'une banque centrale. Sa valeur est uniquement déterminée par le marché, en suivant la loi de l'offre et de la demande. Le système est protégé par la cryptographie, qui chiffre les transactions pour les protéger des actions malveillantes de tierces personnes. Une fois acquise, la monnaie virtuelle permet de payer des biens et des services, comme une monnaie réelle. Sur ce marché, le Bitcoin est considéré comme leader. Il a été créé en 2009 et a connu un succès fulgurant. Dès 2010, les transactions quotidiennes s'élevaient à environ 100 millions de dollars. Aujourd'hui, Bitcoin possède une capitalisation, c'est-à-dire une masse monétaire actuellement en circulation sous cette unité monétaire, de plus de 5 milliards de dollars. Face à ce succès, de nombreuses autres monnaies virtuelles ont été créées. L'une d'elles est l'Ether, créée par une start-up suisse. En quelques mois à peine, les transactions en Ether ont atteint un volume équivalent à deux tiers du volume réalisé en Bitcoin. Cette monnaie helvète peut donc être considérée comme la principale concurrente au

Bitcoin. Il existe d'autres monnaies de moindre importance comme Monero, Litecoin ou Dogecoin.

---

## LA MONNAIE FANTÔME

---

Les avantages des monnaies virtuelles sont nombreux. Les transactions sont plus rapides, plus faciles et moins onéreuses. Payer en Bitcoin ou en Ether n'engendre pas de coûts supplémentaires comme avec une carte de crédit, car aucun tiers n'est impliqué dans la transaction. Cependant, la valeur de la monnaie virtuelle connaît cependant une volatilité importante. Ainsi, entre septembre 2013 et mars 2014, la valeur du Bitcoin a été multiplié par 20 avant d'accuser une chute de 60%. Cette instabilité des prix est une barrière à l'utilisation quotidienne de la monnaie virtuelle et met en exergue son caractère hautement spéculatif. En outre, elle fait face à de nombreuses cyber-menaces comme le piratage informatique. Les sociétés MtGox et Flexcoin ont fait faillite après avoir été dévalisées électroniquement. Comme la monnaie virtuelle n'est attachée à aucune

banque, le vol et la perte ne sont pas assurés. Cela signifie que les actifs des utilisateurs sont tout simplement perdus. De surcroît, du fait de sa simplicité d'utilisation et de son anonymat relatif, la monnaie virtuelle est souvent associée à la pratique du blanchiment d'argent ou à une technique pour effectuer des achats illégaux.

Pour ces raisons, dès mars 2014, le ministre français de l'Économie et des Finances et commissaire, Pierre Moscovici, appelait l'Europe à se saisir du dossier des monnaies virtuelles et à étendre sa réglementation. Cependant, son statut particulier rend difficile l'élaboration d'une législation. Qui est responsable d'une monnaie qui n'est ni matériellement réelle ni associée à une banque centrale ? Très vite, la Banque de France reconnaît que « [...] *le Bitcoin comme les monnaies virtuelles ne rentrent pas directement dans le champ d'exercices de la supervision et de la surveillance des autorités compétentes en matière de paiement* ». La Banque centrale européenne admet elle aussi les difficultés inhérentes à cette monnaie. La définition complexe du champ de responsabilité ainsi que les changements au Parlement et à la Commission à la suite des élections ralentissent le processus de réglementation. La situation stagne et aucune solution ne semble voir le jour. Mais les événements de l'année 2015 à Paris relanceront la volonté de réglementer le domaine de la monnaie virtuelle.

---

## LE TERRORISME COMME ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR

---

Les attentats du 7 janvier et ceux du 13 novembre ont choqué l'Europe. En réponse, la lutte contre le terrorisme et son financement deviennent une des priorités de l'Union. Les enquêtes successives montrent la facilité et la discrétion avec lesquelles les terroristes obtiennent et paient des armes. Les moyens de paiement, dont la traçabilité est difficile, sont en première ligne, comme les cartes de paiement prépayées ou les monnaies virtuelles. La France est de nouveau à la tête du mouvement. Cependant, elle se heurte à certains pays, toujours réticents à réglementer ce secteur. C'est notamment le cas de l'Autriche qui doute de certains aspects juridiques des propositions. Finalement, le Conseil européen de décembre 2015 demande à la Commission et au Conseil d'agir rapidement contre les moyens de financement. Demande réitérée par le Conseil sur la lutte contre le financement du terrorisme du 12 février 2016. De son côté, la Commission a elle

aussi présenté un plan sur ce sujet. Elle propose d'étendre la directive anti-blanchiment aux plateformes d'échanges entre monnaies virtuelles et réelles, dans le but de mettre fin à l'anonymat.

De son côté, le Parlement européen a lancé une procédure d'initiative en vertu de l'article 225 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. Selon la procédure, une commission parlementaire produit un rapport qui est soumis au vote à la majorité en plénière. Une fois voté, ce projet est remis à la Commission qui peut ou non soumettre la proposition législative. C'est dans ce cadre que s'est tenu l'audition du 26 janvier par la commission des Affaires économiques et monétaires. Dans le cadre de cette initiative, le Parlement travaille en collaboration avec la Direction Générale des Affaires économiques et financières (ECFIN), dirigée par le commissaire Pierre Moscovici. Voté en commission le 25 avril, il a été adopté en séance plénière un mois plus tard. La Commission pourrait proposer l'initiative législative au courant de l'été ou en seconde moitié de 2016. Le rapport ne réglemente pas de façon outrancière le secteur de la monnaie virtuelle, pour les difficultés évoquées précédemment. Cependant, l'initiative vise à augmenter les mécanismes de surveillance du secteur afin de prévenir les dérives qui permettent le financement du terrorisme et d'autres activités illégales. Le secteur des monnaies virtuelles, encore relativement anonyme il y a quelques mois, est en passe d'être surveillé beaucoup plus étroitement par l'Union européenne.

# DIRECTIVE « SECRET DES AFFAIRES » : UNE MENACE POUR L'INVESTIGATION JOURNALISTIQUE ?

JEUDI 14 AVRIL 2016 : LA DIRECTIVE SUR LA PROTECTION DES SAVOIR-FAIRE ET DES INFORMATIONS COMMERCIALES NON DIVULGUÉS (SECRETS D'AFFAIRES) CONTRE L'OBTENTION, L'UTILISATION ET LA DIVULGATION ILLICITES A ÉTÉ ADOPTÉE À UNE TRÈS LARGE MAJORITÉ PAR LES EURODÉPUTÉS À STRASBOURG. CE TEXTE PROTÈGE LES ENTREPRISES CONTRE L'ESPIONNAGE ÉCONOMIQUE ET INDUSTRIEL. DANS UN CONTEXTE FORTEMENT MARQUÉ PAR LES RÉVÉLATIONS DES « PANAMAS PAPERS », CETTE ADOPTION A FAIT L'EFFET D'UNE BOMBE. UNE PÉTITION SIGNÉE PAR PLUS DE 500 000 CITOYENS EUROPÉENS DEMANDAIT MÊME LE RETRAIT PUR ET SIMPLE DE CE TEXTE. EXAMINONS LES ENJEUX SOUS-JACENTS DE CETTE DIRECTIVE CONTROVERSÉE.

ROMAIN DOGNIES, ADVANCED MASTER'S STUDENT  
IN INTERDISCIPLINARY ANALYSIS (ULB).

Sont considérées comme secrètes les informations qui «ne sont pas généralement connues de personnes appartenant aux milieux qui s'occupent normalement du genre d'informations en question». Telle est la définition du secret des affaires que l'on trouve à l'article 2 de la directive européenne éponyme, qui comprend cinquante-deux pages. Ce texte, adopté à une large majorité (503 voix pour, 131 voix contre et 18 abstentions) le jeudi 14 avril 2016, a pour objectif de protéger toute personne morale ou entreprise qui serait victime de vol, d'acquisition ou d'utilisation illégale d'informations confidentielles. Si un tel cas se présente, la victime aura donc l'opportunité de plaider son cas devant les juridictions civiles dans tous les pays membres de l'UE.

Cette directive n'est pas neuve. Elle remonte à fin 2013, sous la commission Barroso. A l'époque, le commissaire Michel Barnier avait proposé l'élaboration d'un texte visant à mieux protéger les entreprises européennes réputées vulnérables face à l'espionnage économique et industriel. Depuis, l'idée a fait son chemin jusqu'à son adoption trois ans plus tard. Le Parti populaire européen a d'ailleurs large-

ment soutenu ce texte, arguant que l'espionnage industriel serait en constante augmentation. Et de citer quelques exemples : en 2005, un prototype de pneu avait ainsi été dérobé à l'entreprise Michelin lors d'un rallye au Japon.

## UNE MENACE POUR L'INVESTIGATION JOURNALISTIQUE ?

Ce texte, largement défendu par les eurodéputés, a pourtant été très fortement décrié. En janvier 2015, alors que le texte était débattu au sein des parlements nationaux, il avait même déclenché une levée de boucliers chez les associations de défense des droits des journalistes. Certains y voyaient en effet une atteinte à la liberté d'informer et une potentielle menace pour l'investigation journalistique. Le Monde écrivait alors : « Sous couvert de lutte contre l'espionnage industriel, le législateur instaure comme nouvelle arme de dissuasion massive contre le journalisme un secret des affaires dont la définition autorise ni plus ni moins une censure inédite en France ».



Depuis, le texte a été retravaillé. L'article 5 de la version finale joue, en quelque sorte, le rôle de garde-fou pour éviter les excès. En effet, il garantit « l'exercice du droit à la liberté d'expression et d'information établi par la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, y compris le respect de la liberté et du pluralisme des médias ». Cet article devrait donc, en théorie, protéger les lanceurs d'alerte ainsi que les journalistes. Pourtant, d'après l'eurodéputé écologiste Pascal Durand, rien n'est moins sûr : « Si les journalistes ne peuvent être condamnés pour avoir fait leur travail, alors il faudrait que cela soit expressément écrit dans le texte, or cela ne l'est pas ». Par ailleurs, l'article précise que le journaliste ou le lanceur d'alerte ne risque pas de poursuites, si tant est que « le défendeur [ait] agi pour protéger l'intérêt public général ». De plus, il faut que la révélation en question porte sur « une faute, un comportement inapproprié ou une activité illégale ».

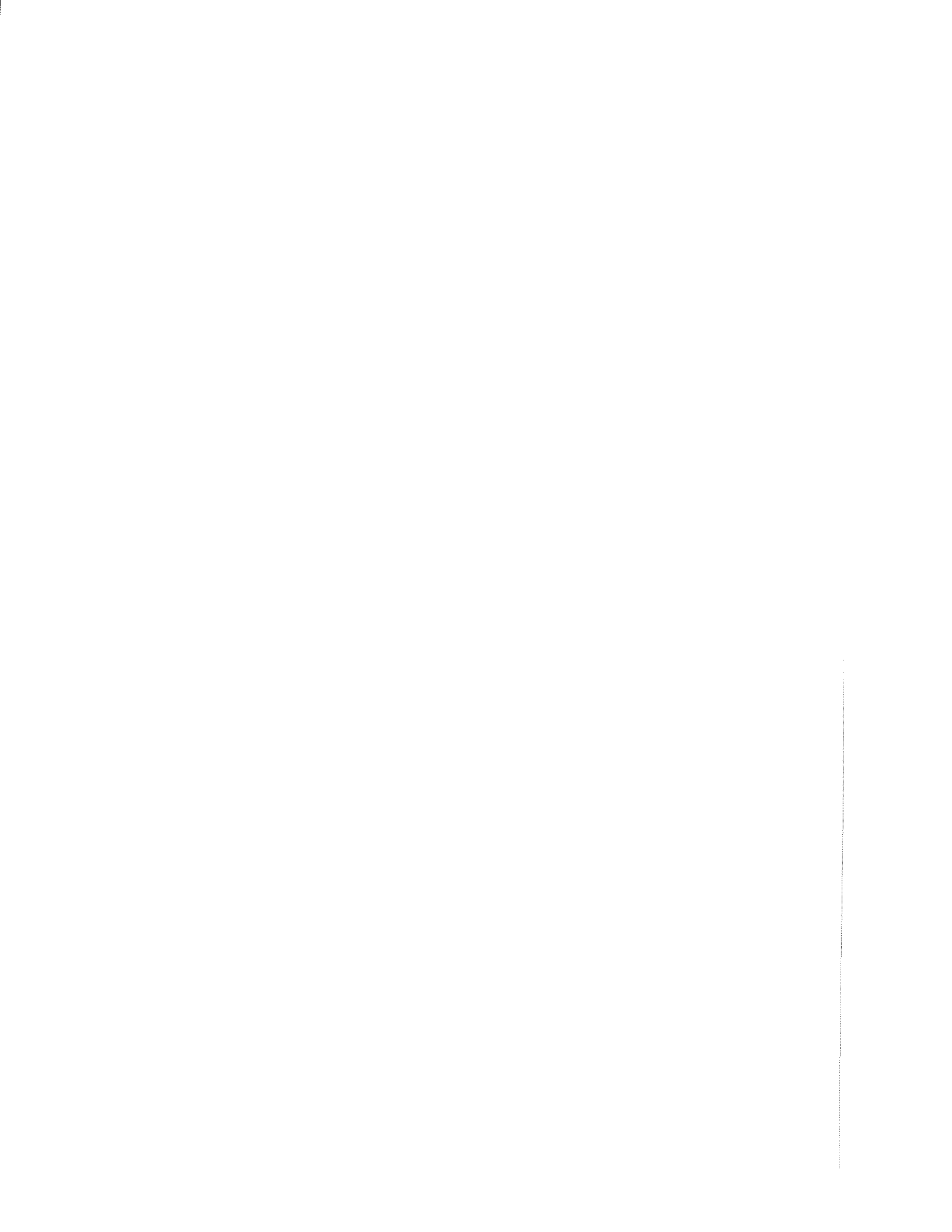
Le législateur pose donc une double condition au libre exercice du droit à l'information. Il laisse au juge le soin de décider si le journaliste/le lanceur a bien respecté les termes de la directive. Désormais, s'il est établi qu'un(e) journaliste avait a bel et bien violé le secret des affaires, il encourra trois ans d'emprisonnement et 375 000 euros d'amende.

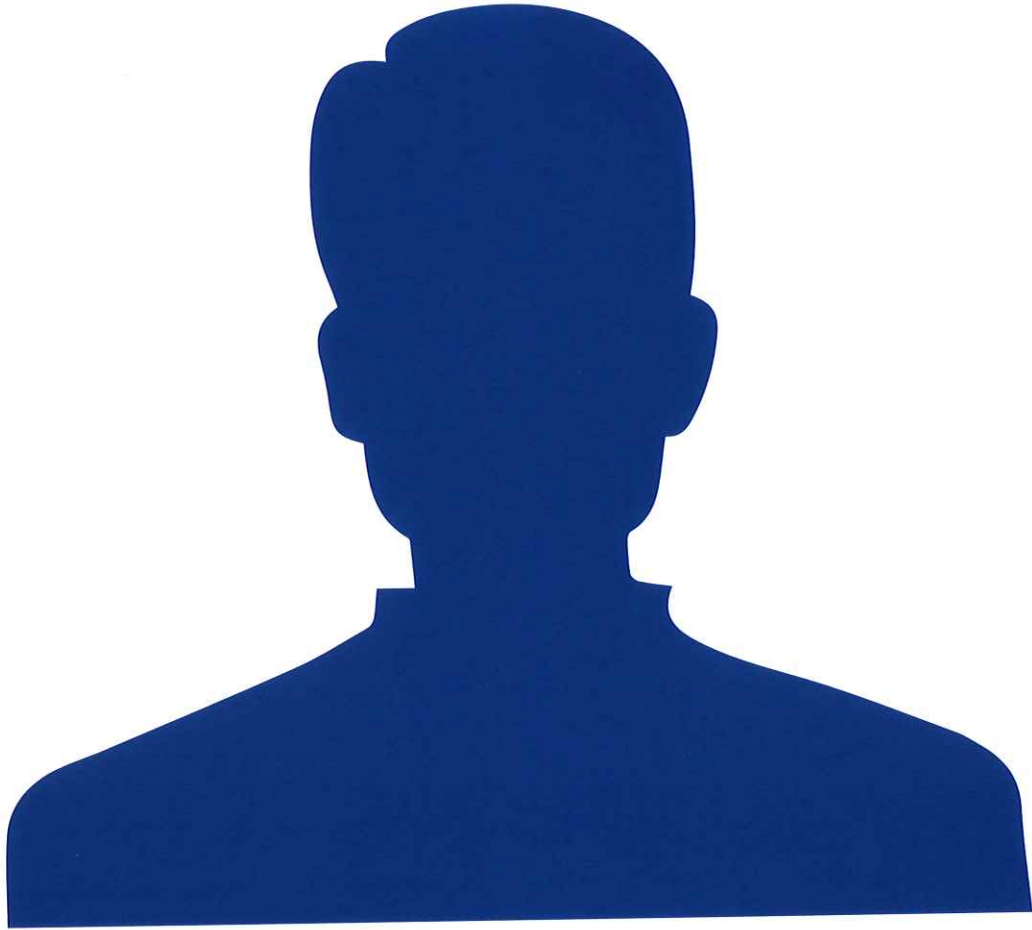
---

## UNE MOBILISATION PAN-EUROPEENNE

---

Dans un contexte fortement marqué par les révélations des « Panamas Papers », la mobilisation contre cette directive a encore redoublé d'ardeur. Protéger les lanceurs d'alerte apparaît dès lors comme primordial ; ce sont eux qui dévoilent au grand jour les excès de certaines entreprises. Jusqu'à la dernière minute, une multiplicité d'acteurs, citoyens et d'ONG se sont mobilisés pour tenter d'empêcher l'adoption du texte. La Quadrature du Net, association de défense des droits et libertés sur internet avait même mis en place une plateforme virtuelle. Cette dernière permettait aux citoyens d'interpeller directement les eurodéputés. Un annuaire regroupant les adresses mails ainsi que les numéros de téléphone des 751 députés européens était également mis à la disposition des internautes. Sans succès.





***Citoyenneté***

# A DOUBLE-EDGE CURRENCY: THE EURO AS A MEDIUM OF CITIZENSHIP?

BLANDINE MALVAULT IS A SCIENCE PO STRASBOURG  
MASTER'S STUDENT

One of the most disputed European figures, Napoléon, had the idea, centuries ago, to unite the people through "the same system everywhere... the same money with different exchange rates". Currency has always been one of the state properties. It is part of every state identity: a loss of confidence in the currency triggers, a waning loyalty toward the State e.g. the crisis of the Argentine peso in 2001 and its following political and social breakdown. The arrival of the Euro in 1999 sounded the death knell of the state monopoly on the power to issue coinage. However, the Euro was not created to divide the Europeans, but to unite them by establishing a new field of cooperation the EMU (European Monetary Union). Yet, monetary sovereignty is not abandoned; it is pooled, hence some economic, political, cultural and symbolical consequences.

---

## INHERENT CONTRADICTIONS

---

There seems to be no common culture around which Europeans can unite. Components of national identity such as history, religion or memory tend to divide them. How then can the euro unite Europeans when there is no European people? Thorny issues shook the construction of the euro. Indeed various political outlooks were in competition for establishing the principles of the euro. The UK liberal vision wanted economy to stay sovereign. The German perspective supposed a macroeconomic convergence before the common currency. On the contrary, the French vision implied the money as a medium of European identity and, of political and economic convergence. Euro drawbacks were far more concrete than its potential advantages. This is

partly why the public opinion was initially mistrustful toward it.

The identity dimension of the common currency set off numerous debates. The most important one might have been the name of the new currency. First the name ECU was offered in the remembrance of the European Currency Unit of the European Monetary System. French agreed because the "écu" was a former French currency. Germans did not want to give up their strong currency (deutschemark), a symbol of their economic power and success. British wanted to keep their monetary sovereignty, which they did by opting out. Nevertheless, they wanted to be part of the decision concerning the name of the common money and agreed on ECU despite the fact that it could be an acronym for the "ever closer union" which they were and still are against – the Brexit referendum might solved this issue in the next months. The name of the currency affects the sovereign power of the states. Henceforward, Germany tried to influence its construction and obtained the European Central Bank (ECB) headquarters in Frankfurt in 1993, the legal status of the ECB – its independence and focus on inflation – and the name of the currency. The name "euro" is finally chosen, because it is a symbol of Europe and is easy to pronounce in every language.

---

## EURO, A TOOL OF CITIZENSHIP?

---

The "euro is much more than just a currency: it is a symbol of European integration" (Duisenberg 2001). Indeed, the money is not neutral, it strengthens the sense of belonging to a community; it is a "social ins-

titution". People identify themselves to money, as it is a stake of sovereignty. The first money to emerge corresponded to the will of express a sense of belonging to a community. Money is not created in the first place to economic purposes; it is an expression of an affiliation to a community (Ancori, 2002). The idea was that euro would push Europeans to identify and join the EU. Thus, euro is "a technology of citizenship" (Cruikshank): it makes people feel and think as Europeans. In a word, the idea of "people's Europe" becomes more concrete.

The European "Founding Fathers" saw the euro as a tool to achieve political goals of Europe. With an ECB and a common monetary policy, the EEC could move toward a federal institution. The policy should follow the economic construction of the EEC. Yet, the functionalist course did not work. In fact, despite the construction of the EMU, a single currency and European incentives to harmonize the fiscalisation, it remained the domain of member states.

Yet, the euro may be of paramount importance for Europeans. How do Europeans perceived the currency? According to surveys, euro facilitates the exchanges. A 2010 study shows that 90% of the Europeans think the use of notes is easy (72% for the coins). The euro is, thus, present in the everyday life of Europeans. The frame of reference is evolving: part of consumer who buys their usual products by exclusively using the euro is increasing by more than 20% between 2003 and 2010. It underlines that Europeans think more in euro. An appropriation of the euro is emerging.

---

## THE "EURO CRISIS", THE DISUNION?

---

The currency appointed to unify Europe appears to be having quite the opposite effect. People now blame the euro for the Eurozone's debt problems. Questions mushroomed: is the euro detrimental to the spending power? Is it the failure of the euro as a medium of European identification?

First, the euro should be a good store of value as it is supposed to control inflation. However, people think the establishment of common currency has prompted price hikes. 93% of the Europeans in 2006 thought that the euro was a medium of inflation, hence a hike of negative feelings.

Second, in 2010, three-quarters of the Eurozone inhabitants think euro has no impact on the European identity feelings. The euro is a moderate lever to

create European identity. The blurry definition of the Eurozone also slows down the sense of belonging to a well-defined space. The development of deposit money, which is deprived of symbolic connotation, also reduces its symbolic representation.

Identification through institutions linked to the EMU. If the euro is not a direct medium of European identity, it can be an indirect one via institutions and monetary decisions. How are the political institutions perceived? It seems that the ECB, and the Growth and Stability Pact are known, recognised by a majority of Europeans since the 2010s. Citizens seem to realise the paramount importance of Europe, especially in period of crisis. Opinion polls concerning the EMU political reforms convey the construction of European identity. Thus for most of Europeans, EU should play an active role in the reforming process of their national states: EU and sovereignty are not exclusive. It can be said that criticism is an expression of the emerging European Identity. The European neoliberal policy is contested because it affects citizens in everyday life. It is a proof that Europe exists.

---

## THE EURO MODELLED ON EUROPE?

---

Concerning euro designs, the Commission insisted that any imagery must be non-specific. Speaking of lack of agreement, there would be no individual heroes, no real places, or buildings on the notes. Thus euro designs avoid offending national sensibilities. Heads or tail: unification, harmonisation or smaller common denominator? The design of euro does not decide; it erases the differences. Does it mean that it prefers a common culture with blurry key lines to the creation of a sense of belonging to a common community? It does seem so, but this can also pinpoint the compatibility of this currency with our time: global but also local, regional even continental. Maybe, the euro is the first "glocal" money, namely anonymous on the market – global scale – but with some fragments of European culture – local, regional and continental scales. This currency may be modelled on Europe, a compromise among Member States, a blurry intermediary figure between the EU and its people.

# DÉMOCRATIE OU SÉCURITÉ, FAUT-IL CHOISIR ? L'UNION EUROPÉENNE FACE À LA MENACE TERRORISTE

EMILIE GRONELLI EST ÉTUDIANTE EN MASTER EN ÉTUDES EUROPÉENNES À L'IEE

**« Les Etats-Unis avaient exagéré après le 11 septembre. Il faut opposer au terrorisme la force et la raison. Il faut veiller au maintien des libertés publiques, qui sont notre modèle ».**

Ces mots, utilisés au lendemain des attentats du 13 novembre par le Président de la Commission européenne, révèlent la position de l'Union européenne (UE) face à la lutte contre le terrorisme. Depuis les attentats du 11 septembre, les Etats démocratiques se trouvent face à un défi de taille : garantir aux citoyens les droits fondamentaux tout en assurant un niveau élevé de sécurité.

Si, d'un côté, l'UE s'est toujours affichée en tant que garante des libertés individuelles, elle a dû réagir ces dernières années à l'insécurité que vivaient les sociétés européennes en adoptant notamment des mesures sécuritaires controversées du point de vue des droits fondamentaux. Les récents attentats qui ont frappé Paris et plus récemment Bruxelles, ont souligné deux objectifs de taille pour l'UE.

Le premier est celui d'améliorer la coopération judiciaire et policière entre les pays membres, encore trop peu développée et dont les failles ont été révélées au grand jour lors des enquêtes concernant les récents attentats. Cet objectif devra outrepasser la volonté des Etats membres à garder une certaine

autonomie dans le domaine sécuritaire, extrêmement lié à l'idée de souveraineté.

Le deuxième objectif est celui de créer des mesures antiterroristes qui respectent les libertés individuelles. Cet objectif entre en contradiction avec la tendance des Etats membres d'adopter des mesures judiciaires ou policières poussées, comme le suggère la mise en place de l'état d'urgence en France après les attentats du 13 novembre, qui a permis aux forces de l'ordre d'effectuer des perquisitions sans autorisation judiciaire ou d'imposer des assignations à résidence à toute personne suspectée de terrorisme.

Pourtant, l'UE se doit aussi de réagir en protégeant les libertés individuelles dans l'utilisation des nouvelles technologies qui, si elles semblent pouvoir permettre la création d'outils efficaces contre le terrorisme, peuvent également entraver les droits fondamentaux.

---

## QUAND LA SÉCURITÉ LIMITE LES GARANTIES DÉMOCRATIQUES

---

Suite aux attentats du 11 septembre, les démocraties occidentales ont été confrontées à une menace sans précédent qui les a forcées à repenser à une

nouvelle relation entre danger, sécurité et liberté (Bigo 2008).

En s'appuyant sur le mythe de la sécurité totale afin d'éviter tout acte terroriste sur leurs territoires, les démocraties occidentales, in primis les Etats Unis, ont mis en place des mécanismes limitant les droits individuels justifiés par l'état d'urgence. Cette dérive exceptionnaliste s'est surtout manifestée aux Etats Unis : les prisons secrètes et les pratiques de torture envers des présumés terroristes mises en place par la CIA et le programme de surveillance invasive de la NSA et révélées par Edward Snowden en sont des exemples. Si cela a été moins dramatique en Europe, les Etats membres et l'UE, en créant des stratégies antiterroristes, sont tombés dans le même piège sécuritaire.

En effet, si l'UE s'est dotée de dispositions juridiques visant à renforcer les organes de coopération tels qu'Europol et Eurojust, ou à réguler, par exemple, l'utilisation des armes (Décision 2010/765/PESC) ou à combattre le financement du terrorisme (Règlement CE 2580/2001). Elle a aussi créé ou soutenu des outils qui allaient à l'encontre de certaines valeurs démocratiques : on peut alors parler d'un détournement de l'Etat de droit (Delmas-Marty, 2010). Un premier exemple est celui de l'accord transatlantique sur le PNR : en 2004, la Commission a conclu un accord très controversé avec son partenaire américain qui permet aux compagnies aériennes et européennes le transfert des listes de passagers des vols en direction des Etats Unis. Cet accord a été contesté tant par le Parlement européen que par un arrêt du 30 mai 2006 de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE), qui remettait en cause le manque de protection des données personnelles. Suite à l'arrêt de la Cour, l'accord a été légèrement modifié en 2007, tout en restant flou sur le respect des droits fondamentaux et sans pleinement satisfaire le Parlement européen ou le Contrôleur européen des données personnelles. Ce problème semble maintenant se représenter suite à l'approbation, en décembre 2015, du PNR européen par les institutions européennes qui étaient dans l'urgence de trouver des solutions après les attentats de Paris : certains eurodéputés et spécialistes contestent le manque d'un contrôle sur la protection des données. Ce problème s'est présenté, aussi, lors de l'introduction par le Conseil, en 2007, de la décision Prüm dans le système législatif européen, qui permet aux Etats membres d'échanger les données biométriques ou personnelles afin d'améliorer la coopération policière et judiciaire.

## LES GARANTIES EUROPÉENNES DE L'ETAT DE DROIT

On peut constater que face à la tendance de l'UE de mettre en avant la sécurité face aux libertés des citoyens, il existe en contrepartie des institutions importantes qui protègent et contrôlent, parfois sans succès, le respect de l'Etat de droit. Le Parlement européen et les Cours européennes essayent de limiter les volontés politiques. Cela est très bien expliqué par l'avocat général Maduro de la CJCE (ex-CJUE) :

**« le processus politique risque d'être trop réactif face à l'urgence des préoccupations populaires, amenant les autorités à dissiper les craintes du plus grand nombre au détriment des droits de quelques-uns. C'est précisément là où les juridictions doivent intervenir, afin de veiller à ce que les nécessités politiques d'aujourd'hui ne deviennent pas les réalités juridiques de demain »**

(Kadi c. Conseil, 2008).

Si l'article 15 de la Convention européenne des Droits de l'Homme permet des dérogations ou des limitations de l'Etat de droit en cas de « danger public menaçant la vie de la nation », les Cours européennes contrôlent la proportionnalité des mesures prises et le respect de certains droits inaliénables. Ce contrôle est effectué tant sur les politiques de l'UE, comme dans le cas du PNR ou du « blacklisting », que pour les politiques ou actions nationales. La Cour européenne des Droits de l'Homme (CEDH) a ainsi condamné des pays ayant collaboré avec la CIA lors du programme de détention et transferts illégaux, faisant courir le risque à certaines personnes d'être torturées : c'est le cas de la Pologne (Al Nashiri c. Pologne) ou de l'Italie (Nasr et Ghali c. Italie). Mais la CEDH a également la volonté de protéger toute personne d'une possible violation de ses droits : l'affaire Saadi c. Italie en est un exemple. La CEDH s'est prononcée, en 2009, contre l'expulsion, décidée par l'Italie, de Saadi vers la Tunisie. En effet, étant accusé de terrorisme dans les deux pays, le requérant, une fois rentré en Tunisie, aurait couru le risque d'être soumis à des pratiques de torture.

Les pays européens et les institutions de l'UE sont encadrés par les normes européennes et par le rôle de modérateur qu'ont les Cours européennes. Même si cela semble logique, il faut souligner que, souvent, les arrêts européens ne sont souvent pas

pris en considération – comme dans le cas du PNR transatlantique –, ou sont contestés au niveau national. Cela a été le cas en janvier 2015, en France, suite aux attentats de Charlie Hebdo : certains hommes politiques de droite, dont l'ancien Premier ministre François Fillon, ont déclaré désirer que leur pays ne soit plus dans l'obligation de respecter les décisions de la CEDH qui, selon eux, est une entrave à la lutte contre le terrorisme.

Suite aux attentats qui ont frappé l'Europe, Bruxelles devient le cœur de la conciliation entre sécurité et droits fondamentaux. Les institutions doivent éviter les pièges sécuritaires voulus par les Etats membres et doivent utiliser les instruments, existants mais si mal exploités, de coopération et de contrôle. La nature démocratique de l'UE est le seul outil efficace contre le terrorisme.

Respectons-la.







## 10 priorities for fighting terrorism

- 1 Rapid implementation of the **EU Passenger Name Record (PNR) Directive**
- 2 Adopting an ambitious **Directive on terrorism**
- 3 Stepping up **information exchange** and modernising security and intelligence equipment
- 4 Developing robust **strategies against radicalisation** in prisons and on the Internet
- 5 **Stopping the trafficking of illegal firearms**
- 6 Systematic checks at external borders - **coordinated internal border controls**
- 7 More **support for victims** of terrorism and their families
- 8 **Tackling the new forms of terrorism financing**
- 9 Adopting the **European Criminal Records Information System Directive**
- 10 Improving **counter-terrorism cooperation** with third countries

#antiterrorpact



# LE DROIT À L'OUBLI, UN NOUVEL ENJEU NUMÉRIQUE ?

EN MAI 2014, LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE A RECONNU L'EXISTENCE D'UN "DROIT À L'OUBLI" POUR TOUT CITOYEN EUROPÉEN. CETTE DÉCISION S'INSEBE DANS UN ENVIRONNEMENT OÙ LE DIGITAL PREND UNE PART DE PLUS EN PLUS IMPORTANTE. LA PROTECTION DE NOS DONNÉES PERSONNELLES Y DEVIENT DES LORS UNE QUESTION CENTRALE. EYES ON EUROPE EST PARTI À LA RENCONTRE DE JOE MCNAMEE, DIRECTEUR EXÉCUTIF DU BUREAU BRUXELLOIS DE L'EDRI (THE EUROPEAN DIGITAL RIGHTS), POUR PARLER DU « DROIT À L'OUBLI ».

SÉBASTIEN FRANCOTTE EST ÉTUDIANT EN MASTER EN SCIENCES ÉCONOMIQUES À L'ULB

**Eyes on Europe :** Qu'est-ce que le droit à l'oubli ?

**Joe McNamee :** Il n'y a pas à proprement parler de droit à l'oubli. C'est quelque chose qui ne se décrit pas très bien. Il y a un droit qui est donné à certaines personnes, dans des circonstances assez floues, de demander aux moteurs de recherche de ne pas afficher certains articles quand on cherche le nom de cette personne. Par exemple, si vous étiez 23ème dans le marathon de Bruxelles, et que vous trouviez ça gênant, vous pourriez demander à Google de ne pas associer votre nom et à ce marathon. Par contre, même si Google dit oui, on pourrait toujours faire une recherche et trouver ces résultats. On n'est donc pas « oublié ». Les informations existent toujours et elles sont toujours trouvables. C'est juste le lien entre votre nom et les informations qui est supprimé.

**E.o.E. :** Ne considérez vous pas que ce « droit » est une atteinte à la liberté qui est prônée par Internet ?

**JMN :** Cela peut être un problème. Indiscutablement. La vraie question est de savoir comment peut-on prendre la décision de savoir si la demande est valable ou pas. En premier lieu, c'est Google qui décide. Et est-ce vraiment acceptable dans un État de droit que de telles décisions soient prises par des multinationales, soit américaines, soit européennes ? La réponse est probablement non. Ce

droit est un droit qui doit exister, mais il y a des problèmes autour de la question de savoir qui prend les décisions, et dans quelles circonstances celles-ci sont prises.

**E.o.E. :** Quelles sont les restrictions pour faire une telle demande ?

**JMN :** Il n'y en a pas, n'importe qui peut faire une demande sur un sujet une fois son nom concerné. Google refuse ces demandes dans à peu près 60% des cas. Dans 1 à 2 % de ces 60%, les individus font appels à l'autorité nationale de protection des données pour demander de changer cette décision.

**« Ce droit est un droit qui doit exister, mais il y a des problèmes autour de la question de savoir qui prend les décisions, et dans quelles circonstances celles-ci sont prises. »**

Le problème actuel est que si Google fait une erreur et refuse, il est possible de faire appel et l'autorité nationale peut dire s'il faut supprimer le lien entre le nom et la recherche. Par contre, si Google fait la faute inverse en acceptant une demande quand il aurait dû la refuser, il n'y a pas de recours. Nous sommes donc dans une situation où l'équilibre, toujours demandé par la Cour de Justice de l'Union européenne, ne se retrouve pas dans le processus que l'on a actuellement.

**E.o.E.** : Vous parlez d'institutions nationales. Internet est par définition sans frontières. Ne pensez-vous pas que la souveraineté étatique devient obsolète à l'heure du numérique ?

**JMN** : Oui et non. Dans le cas du droit à l'oubli, si le dommage créé par une recherche sur votre vie personnelle est causé par Google en Europe, il n'y a pas de dégât causé par la recherche sur google.com pour votre vie en Europe. Le problème n'est donc pas le même. Et si ce n'est pas le même problème, il ne faut donc pas le traiter comme si c'était le cas. En ce qui concerne Google, il existe des exemples où ils pensent qu'il y a une réelle injustice et ils suppriment globalement le lien entre le nom et la recherche, comme dans le cas du « revenge porn ». Mais on retrouve aussi des cas où l'on pourrait envisager de ne supprimer ce lien qu'en Europe. Cela fait l'objet de beaucoup de discussions. Par exemple, la législation française indique qu'il faut toujours supprimer le lien globalement. Personnellement, je ne suis pas convaincu de cette position : il existe des cas où si les dégâts se limitent bien en Europe, il est disproportionné de demander que de supprimer le lien globalement.

**E.o.E.** : Quel rôle peut avoir Internet pour renforcer la démocratie au sein de l'Union européenne (UE) ?

**JMN** : Il y a un manque de transparence croissant dans le processus de décisions des institutions. On peut utiliser Internet pour changer cela, mais cela est très difficile. Il faut parler le langage du peuple. Si l'on fait une campagne contre les trilogues, que dit-on ? Quels mots utilise-t-on ? On peut s'opposer à ce manque de transparence. On l'a fait avec Acta (accord commercial anti-contrefaçon), on le fait avec la neutralité du web. On peut faire beaucoup avec le pouvoir de communication d'Internet. Le défi est de simplifier tout en restant honnête et de communiquer le message qu'il s'agit de communiquer. Comment peut-on mobiliser les gens ? C'est compliqué. Souvent, c'est trop flou. Il faut s'adresser à des gens dont vous n'avez jamais entendu parler, qui utilisent un processus dont personne ne sait quoique ce soit.

On peut se demander comment on pourrait avoir une vraie démocratie dans de telles circonstances.

**E.o.E.** : Eric Schmidt [ancien patron de Google] déclarait en 2009 qu'Internet mettrait fin à la vie privée. Doit-on faire une distinction entre le droit à la vie privée et celui de la garantie de la protection de

nos données personnelles ?

**JMN** : Non, car les deux sont trop liés. Et les choses sont bien plus graves que ce que M. Schmidt suggérerait. Le concept de vie privée est en lui-même assez compliqué. Quand il dit cela, il dit qu'il y a des choses, des détails de votre vie qui sont répandus sur Internet, que vous connaissez, et pour lesquels vous savez que les entreprises les connaissent. Et il y en aura beaucoup plus à l'avenir parce avec le digital : on communique de plus en plus, avec davantage d'organisations. Si l'on comprend la vie privée comme des données spécifiques qui sont récoltées par des organisations auxquelles vous donnez vos informations, il y a donc peu de vies qui sont privées dans le sens original du mot. Mais la vie privée dans le monde numérique est quelque chose de différent. Google, Facebook ou Twitter ont accès à des réseaux de données sur des millions de personnes. En les analysant, ils peuvent créer des informations sur vous, que vous ne connaissez pas, ou dont vous ne soupçonnez même pas l'existence, car vous n'avez pas accès à l'ensemble de ces milliards de données. C'est ce que j'appelle des données « enceintes ». Vos données peuvent en générer d'autres.

**E.o.E.** : Comment les européens pourraient créer des géants qui concurrenceraient les Gafa (Google, Apple, Facebook et Amazon) ?

**JMN** : Beaucoup de barrières subsistent entre les Etats membres. L'UE est là pour créer un marché unique mais tout ce qu'il contient – protection des données, protection des droits d'auteur – est différent entre chaque pays. Si l'on veut créer un Netflix ici, il faudrait récolter les accords de tous les ayants droits pour la Belgique, puis répéter la démarche pour tous les autres Etats membres. La régulation des ayants droits dans le monde entier est moins complexe que celle en vigueur au sein du marché unique. Le monde est donc plus unifié pour le marché des droits d'auteur qu'au sein de l'UE. C'est totalement absurde. Pour devenir un géant comme moteur de recherche, soit on commence tout petit en Europe et l'on passe 30-40 ans devant les tribunaux de chaque pays, soit on prend l'avion pour San Francisco, on crée son moteur de recherche et on revient. Les Gafa ont commencé aux Etats-Unis : ils maintenant sont suffisamment grands et ont les ressources nécessaires pour s'attaquer au marché européen et à la complexité de ce système.



# EN POLOGNE, LE GOUVERNEMENT ULTRA-CONSERVATEUR DU PiS MET EN PÉRIL LA DÉMOCRATIE.

MATTEO GUIDI EST ÉTUDIANT EN MASTER EN ÉTUDES EUROPÉENNES À L'ULB.

## UN PROJET ANTIDÉMOCRATIQUE

La crise institutionnelle polonaise risque de se durcir de plus en plus, au rythme des nouvelles étapes du projet antilibéral de Jaroslaw Kaczynski et de son parti ultraconservateur. Après avoir conquis la majorité absolue dans les deux chambres du Parlement en octobre dernier, le parti Droit et Justice (en polonais : Prawo i Sprawiedliwo, PiS) n'a pas hésité à légiférer afin de faire taire les voix critiques de l'opposition. Parmi les premières mesures prises après les élections, le Parlement polonais, sous incitation du gouvernement du premier ministre Beata Szydlo, a adopté une nouvelle loi concernant la Cour Constitutionnelle du pays. Celle-ci visait à reformer le règlement interne de la Cour, en retardant de fait sa prise de décision et en mettant en péril l'impartialité de cet organe, en substituant 5 juges avec des personnalités des cadres du parti. En début mars, la Cour a jugé la réforme inconstitutionnelle, mais son avis n'a pas été publié par le gouvernement. Cela a créé une fracture entre le pouvoir exécutif et judiciaire, qui doit encore être recomposé.

Les autres victimes du « new deal » polonais ont été les médias. Sans prêter attention aux nombreuses critiques internes et internationales, le nouveau gouvernement a modifié en janvier les modalités de recrutement des directeurs des médias (télévision et radio) nationaux, qui dorénavant seront nommés directement par le Ministre du Trésor. Une mesure qui musèle les organes d'information publique pour as-

surer au gouvernement le soutien des médias, obligés de suivre la nouvelle ligne politique imposée par le parti majoritaire. Malgré une protestation immédiate, qui a vu des dizaines de milliers de Polonais descendre dans la rue dans plusieurs villes du pays une fois la loi mise en application, le gouvernement n'a pas modifié sa position. Quelques jours après l'entrée en vigueur de la loi, les directions de la télévision et de la radio publiques avaient déjà été remplacées. Plusieurs organisations internationales de médias, comme l'Union européenne de radio-télévision, l'Association des journalistes européens et Reporters sans frontières, ont exprimé leur indignation face à ces dispositions.

**« La Cour a jugé la réforme inconstitutionnelle, mais son avis n'a pas été publié par le gouvernement. »**

## LA RÉACTION DES CITOYENS

Fortement déçue par les mesures prises par le nouveau gouvernement, une large partie des citoyens polonais n'a pas tardé à se mobiliser. De leur côté, après le vote au Parlement de la nouvelle loi sur les médias, les directeurs des quatre canaux de la principale chaîne télévisée nationale ont démissionné sur le champ. Mais il ne s'agit pas seulement de la réaction des principaux intéressés par les mesures du gouvernement. Durant les derniers mois, plusieurs manifestations de protestation contre le

gouvernement du PiS ont eu lieu dans la capitale, Varsovie, et dans d'autres villes du pays. Un Comité pour la Défense de la Démocratie (Komitet Obrony Demokracji, KOD) a été créé au lendemain de la victoire de Droit et Justice par un ingénieur informatique et journaliste polonais, Mateusz Kijowski. Le groupe Facebook du KOD, trois jours seulement après sa naissance, comptait déjà 30 000 membres. Depuis ce moment, il s'agit d'une référence centrale pour les adversaires politiques du gouvernement ultraconservateur polonais, mais aussi pour les milliers de citoyens qui veulent simplement protester contre le projet antilibéral du parti des frères Kaczynski. « Notre objectif est d'éduquer les gens pour leur faire comprendre comment un Etat devrait travailler et pourquoi les mesures prises par le gouvernement sont négatives. Il s'agit d'une longue démarche, nous ne voulons pas une guerre civile », a déclaré le fondateur du KOD dans une interview publiée sur le magazine hongrois HVG en février.

---

## UNE TENTATIVE DE DIALOGUE EUROPÉEN ?

---

En janvier dernier, la Commission européenne a enclenché, pour la première fois, la procédure de sauvegarde de l'État de droit vis-à-vis de la Pologne. Cette évaluation est la première étape d'une procédure créée en mars 2014 par l'UE afin de faire face aux menaces qui pourraient peser sur l'Etat de droit dans un des 28 Etats membres. Faute d'une réponse adéquate par le gouvernement polonais, la Commission pourrait décider de passer à l'étape suivante en émettant une recommandation. En dernier recours, l'art. 7 du Traité de Lisbonne prévoit la possibilité de sanctions, jusqu'à la suspension du droit de vote au sein du Conseil, pour un Etat qui ne respecte pas les droits fondamentaux de l'UE.

Pour sa part, l'UE s'est dite ouverte au dialogue. Intervenant au sujet de la crise constitutionnelle polonaise en janvier dernier, le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a déclaré que l'UE se devait d'entretenir « de bonnes et amicales relations avec la Pologne, un membre important et à part entière de l'UE ». En revanche, le PiS ne s'est pas montré très enclin à dialoguer avec les institutions de l'Union.

Au contraire, des membres du gouvernement n'ont pas hésité à renforcer les polémiques à travers des déclarations assez dures. C'est le cas du ministre des affaires étrangères polonais, Witold Waszczykowski,

qui, en mars, est arrivé à comparer le président de la Cour Constitutionnelle polonaise à un « ayatollah iranien ».

Pour l'instant, la Commission semble vouloir éviter une prise de position punitive vis-à-vis du nouveau gouvernement polonais. Une vision confirmée par les paroles du premier vice-président de l'organe exécutif européen, Frans Timmermans. « Je pense qu'il y a la possibilité de trouver une solution à la crise sans une intervention ultérieure de la Commission », a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse à Varsovie le 5 avril. Le point de départ pour le dialogue, comme souligné par M. Timmermans à cette occasion, reste le respect par le gouvernement des jugements de la Cour Constitutionnelle polonaise.

**« Le groupe Facebook du KOD, trois jours seulement après sa naissance, comptait déjà 30.000 membres. »**

---

## UN LONG BRAS DE FER

---

Evidemment la solution au problème ne semble ni simple, ni proche. Les marges pour le dialogue restent étroites, tandis que les incompréhensions entre l'UE et la Pologne ne font qu'augmenter. D'une part, le gouvernement polonais maintient une position très rigide dans le domaine de l'immigration, le projet de réallocation des réfugiés parmi les Etats membres ayant été remis en question par la Pologne, malgré ses promesses en janvier – une position qui s'est durcie encore plus après les attentats de Bruxelles. D'autre part, le PiS semble très déterminé à continuer son récent projet ultraconservateur avec une réforme du droit à l'avortement qui risquerait de rendre encore plus stricte une réglementation qui se trouve être déjà parmi les plus dures d'Europe. Vers la mi-avril 2016, le Parlement européen a voté à une très large majorité une résolution dans laquelle l'institution se dit vivement préoccupée pour le respect de l'état de droit en Pologne. Une condamnation qui a été reprise par plusieurs ONG qui se battent pour les Droits de l'Homme.

La Commission voudrait éviter le risque d'une « orbanisation » de la Pologne, à l'instar du cas hongrois. Toutefois, l'impression demeure pour l'instant que le gouvernement polonais, qui vient de recevoir un mandat électoral, va continuer son bras de fer avec l'UE malgré l'opposition à son projet d'une large partie de la population.

# THE NETHERLANDS EU PRESIDENCY: FINDING THE RIGHT BALANCE

THE NETHERLANDS HOLDS THE PRESIDENCY OF THE COUNCIL FROM JANUARY TO JUNE 2016. EYES ON EUROPE WAS GIVEN THE OPPORTUNITY TO DISCUSS THEIR ACTION WITH AMBASSADOR PIETER DE GOOIJER, PERMANENT REPRESENTATIVE OF THE NETHERLANDS TO THE EU. PARTICULAR ATTENTION WAS GIVEN TO THE TOPIC OF MIGRATION, IN THE CONTEXT OF THE UNPRECEDENTED CRISIS THAT THE EU IS FACING.

MAXIME GEHRENBECK IS A EU STUDIES MASTER'S STUDENT AT THE INSTITUTE FOR EUROPEAN STUDIES.

**Eyes on Europe :** What are the concrete things you would like to achieve by the end of the Dutch Presidency of the Council?

**Ambassador Pieter de Gooijer :** The biggest challenge is to make sure that we pay adequate attention both to the immediate challenges linked to migration and security and to all the other issues that are not on the front pages of the newspapers. On the one hand, we have to make certain that we deal with the refugee and security crises in an effective way. The migration crisis required urgent solutions to stop a humanitarian catastrophe, and we also need all Member States to stand together to address the challenge of the fight against terrorism, especially after the horrible attacks in Brussels.

On the other hand, we have to ensure progress on several legislative processes, with a particular focus on growth and jobs creation. In the aftermath of the financial and economic crisis, the European Council and the Commission agreed that creating jobs and growth should be a primary goal for the Union. In order to achieve this objective, we have to work on matters related to the internal market: the Energy Union, the Digital Single Market and the free movement of workers (including the issue of the posting of workers). These topics do not usually get much media coverage, but they are very important as well. Therefore we have to find the right balance and try to make practical steps forward on all these dossiers.

If we manage to do that, this could contribute to foster the public and political cohesion of the Union that has been severely tested during the past few years.

**E.o.E. :** Does the time required to deal with these two crises may have an influence on the achievement of your other objectives?

**PdG :** This is probably inevitable, but we try to avoid that by good planning, anticipation and consultations with our partners. Before the start of the presidency, we spent a lot of time determining what would be the most relevant issues and where we could make concrete progress. Of course, whether our presidency will be a success or not will be judged in July, and we are only halfway. But so far we stick pretty much to our plan, we are making good progress on a number of dossiers. I hope that at the end of the six months our partners will come to the judgment that we got good results.

***"It is urgent to accelerate the implementation of the obligations that we all have vis-à-vis, amongst others, Greece."***

**E.o.E. :** Turning to the issue of the migration crisis, ensuring a fair redistribution of asylum-seekers amongst EU Member States is presented as one of the priorities of the Dutch Presidency. According to the figures of the European Commission, however,



only a very small number of refugees have been relocated according to the Emergency Relocation Mechanism agreed in September. What do you intend to do in this prospect?

**PdG :** We call on the Member States to stick to their commitments. The relocation scheme that was agreed is legally binding. In a spirit of solidarity and responsibility, Member States should not wait until the end of the relocation period to take action. This mechanism is really important in order to alleviate the pressure that Greece is facing right now, with thousands of migrants waiting to be relocated. Of course, I can understand the lack of enthusiasm of some Member States where already lots of migrants settled when the Western Balkans route was still open. They might be a bit reluctant to accept migrants from the relocation scheme on top of the migrants already present on their territory.

However, now that the Balkans route is closed and that we have the EU-Turkey agreement, it is urgent to accelerate the implementation of the obligations that we all have vis-à-vis, amongst others, Greece. The presidency cannot force any country to act more rapidly, but what we can do is pointing out everyone's responsibilities. We also assist the Greek authorities in making a sufficient number of people available for relocation.

**E.o.E. :** The European Council agreed last March on a "swap plan" with Turkey, according to which for every Syrian being returned to Turkey from Greece, another Syrian will be resettled from Turkey to the EU. However, the United Nations High Commissioner for Refugees expressed his concerns about such an agreement. What is in place in order to ensure the respect of international law?

**PdG :** During the negotiations of the agreement there were three main concerns shared by everyone in the European Council. Firstly, the main priority was stopping the human tragedy happening in the Mediterranean Sea. We could not let people fleeing war put their lives in the hands of smugglers and taking enormous risks on flimsy boats in their attempt to reach Europe. Secondly, we had to help the Member States who were the most directly affected by the flow of migrants. About 1.5 million migrants reached Europe last year, putting a serious strain on some Member States like Germany and Sweden. We could not let this continue, because European countries would not be able to bear that burden much longer.

And the third concern shared by all the parties involved was to ensure that the solution would respect international law. A lot of questions were raised during the negotiations on the legality of the agreement. And in the end, all the leaders were convinced, and rightfully so, that the agreement was in line with international law, providing that some amendments had still to be made by the Greek and Turkish parliaments to their legislation on asylum and immigration. We are now at the starting phase of the implementation of the system, and the resettlement mechanism is implemented in close cooperation with UNHCR and human rights NGOs. I think that the solution that was agreed will properly address the three concerns I mentioned here.

***"The pace of accession negotiations with Turkey has indeed not been very high so far, and it is therefore our duty as the country holding the presidency to ensure that progress is made."***

**E.O.E. :** The agreement also includes an acceleration of Turkey's accession process to the EU. Are Member States really committed to make progress on this issue?

**PdG :** It's the presidency's responsibility to live up to the agreement that the 28 Member States have reached with Turkey. This agreement builds on the Joint Action Plan that was negotiated by the Commission and that contains engagements that both sides have to respect. The European Council agreed to speed up the negotiations for accession that have been ongoing for eleven years now. The pace of accession negotiations with Turkey has indeed not been very high so far, and it is therefore our duty as the country holding the presidency to ensure that progress is made. We are looking with the Commission at which steps can be taken, at which chapters can be opened. However, it is also our task to take into account the specific concerns that individual Member States may have. There are some political and humanitarian concerns, and we have to deal with them in order to be able to move forward.





***Envie d'avis***

# MOLENBEEK : UNE JEUNESSE AU CASSE-PIPE ?

YOUSSEF DERRAZ EST ÉTUDIANT EN MASTER EN RELATIONS INTERNATIONALES À L'ULB.

Molenbeek, commune bruxelloise de quelques 95 500 âmes, est dans la tourmente depuis les tristes attentats ayant frappés Paris en novembre 2015 puis, en 2016, la capitale belge et européenne. Ces deux pays n'avaient, depuis la Seconde Guerre mondiale, pas connu d'évènements aussi meurtriers. Dans les heures et les jours qui vont suivre le 13 novembre, le nom de cette commune se fraiera un chemin au-devant de la scène, au plus grand désarroi de ses habitants. En effet, c'est une certitude aujourd'hui, un certain nombre des terroristes avaient grandi dans, ou transité par, la commune de la Région bruxelloise. A quoi ressemble vraiment Molenbeek, là où une jeunesse sans emploi ni repères se confronte à des préjugés bien ancrés ?

## MOLENBEEK, PLAQUE TOURNANTE DU TERRORISME EN EUROPE ?

S'il y a une chose que l'on peut affirmer avec force, c'est que Molenbeek n'est pas la commune tant décriée par les médias internationaux ces derniers mois. Cette commune serait devenue la raison de tous les maux et même, la plaque tournante du terrorisme en Europe. D'ailleurs, nous avons assisté à une "adjectivation" du nom de la commune pour qualifier le phénomène. Certains craignant que d'autres villes se "molenbeekise". Non ! L'on ne saurait trouver en Molenbeek la seule raison aux attentats qui nous ont frappés. Il convient de changer d'idée si l'on veut comprendre la cause de ces évènements.

Les attaques de Londres (2005), de Madrid (2004), d'Utoya (2011) ou encore de Paris en janvier 2015 ont prouvé qu'au-delà des clivages nationaux, le terrorisme n'a pas de frontières. Il conviendrait dès lors de le traiter au niveau européen voire, si l'on s'autorise un peu d'utopisme, au niveau mondial.

## TRAITER LES PROBLÈMES À LA RACINE ?

Toutefois, il convient de ne pas négliger les déterminants économiques et sociaux qui, dans cette commune, ont pu favoriser les départs vers l'Irak et la Syrie. Sans associer exclusivement le terrorisme à la misère, celle-ci peut pourtant l'encourager.

Penchons-nous d'abord sur les conditions socio-économiques. Alors que le taux de chômage avoisine les 28% chez les hommes et 33% chez les femmes, seul 7,9% de la population féminine et 5,5% de la population masculine perçoit un revenu d'intégration sociale, possiblement cumulable avec les aides-chômage, selon les chiffres de l'Institut Bruxellois de Statistiques et d'Analyse.

Les jeunes de moins de 25 ans semblent être les plus touchés par ces conditions difficiles. De ce point de vue, les chiffres concernant Molenbeek font partie des plus préoccupants. Ainsi, en 2013, le chômage de ces jeunes y atteignait 37,28% (Le Soir). Autre chiffre édifiant, sur les 589 communes belges, Molenbeek est 588ème, soit avant dernière, lorsque nous parlons du revenu moyen net par habitant (SPF Economie-2010).

Les raisons ne sont pas uniquement à chercher dans un manque de formation. Sur les quelques 30% du taux de chômage à Bruxelles, près de la moitié des personnes concernées ont un diplôme de l'enseignement supérieur (La Libre). Le manque de débouchés professionnels est donc assez préoccupant et renvoie, incontestablement, au rôle de la puissance publique. Au-delà de tout clivage politique, il s'agit de créer des emplois, lutter contre la discrimination à l'embauche, renforcer la cohésion sociale. Toutefois, l'impulsion des pouvoirs publics est, en Belgique, notamment entravée par la complexité du paysage institutionnel.

---

### UNE RAISON DE... DÉCOUPAGE INSTITUTIONNEL ?

---

La Belgique est un Etat fédéral et son mille-feuille administratif se décline, à Molenbeek, en quatre niveaux de pouvoir qui doivent cohabiter. Les mêmes tâches peuvent être partagées par différentes entités, par exemple entre néerlandophones et francophones. La police relève, à Molenbeek, à la fois des autorités communales et fédérales.

La complexité institutionnelle n'est certes pas de nature à faciliter la tâche mais ne peut être tenue pour seule responsable. En effet, toutes les autres communes bruxelloises sont dans le même cas, pour tant la précarité n'y atteint pas un seuil si alarmant. Cependant, cette superposition de pouvoirs ne permet pas, d'une part, de déterminer clairement qui peut agir et où, mais elle complique, d'autre part, la coopération et la coordination des actions lorsqu'il convient de travailler sur plusieurs plans (police, justice, enseignement, etc.). Par-delà ces clivages institutionnels, il ne faut oublier le clivage politique. A chaque niveau de pouvoir correspond une majorité politique différente.

---

### ENSEMBLE, PLUS FORT

---

Heureusement, tout n'est pas noir dans la commune de Molenbeek. L'immobilisme politique est partiellement compensé par les initiatives citoyennes. A la fin d'avril 2016, sur la place communale, des associations locales s'étaient réunies pour organiser des activités en plein air. Chrétiens, musulmans, juifs, agnostiques et athées partageaient ensemble une

après-midi sportive dont le but affiché était de rassembler.

Malheureusement, cela ne suffit pas. Nombres de ces associations demandent l'appui des pouvoirs publics. Elles demandent également que la socialisation ne se fasse plus uniquement par le biais de la participation économique. « L'Etat ne donne plus de réponse satisfaisante aux situations sociales existantes. Que va-t-on faire de ces jeunes qui ne sont pas qualifiés ? Il faut donner aux personnes la possibilité de faire partie de la société, mais cela ne passe plus par la croissance économique. Nous devons changer de paradigme », témoignait récemment Denis Stokkink, président du réseau « Pour la solidarité », auprès de nos confrères de La Libre.

---

### ASSIMILATION OU CONTRIBUTION ?

---

Une chose est sûre : les politiques d'intégration ont échoué à Molenbeek. Certaines personnalités politiques continuent tout de même de prôner, plus que l'intégration, l'assimilation. L'Histoire nous a tristement montré les dérives de la volonté de créer une nation épurée de toutes ses différences. Au-delà de ce que l'on nous présente comme la seule solution, existe le « construire ensemble ». La célèbre maxime « à Rome, fais comme les romains » a passé son temps. Aujourd'hui et plus que jamais, il s'agit de faire face aux nombreux défis qui s'offrent à nous par la contribution de chacun, de chacun, dans le cadre légal belge, pour construire un avenir meilleur pour les générations présentes et futures.

# WAT DOET EEN PERMANENTE VERTEGENWOORDIGING BIJ DE EU?

SANDRINE VAN DER VELDE WERKT IN DE PERMANENTE VERTEGENWOORDIGING VAN NEDERLAND.

Nederland is dit half jaar voorzitter van de Raad van de Europese Unie. In deze buitengewone periode voor de Nederlandse Permanente Vertegenwoordiging bij de EU in Brussel is het prikkelend om na te denken over deze vraag: wat is de rol van de Permanente Vertegenwoordiging, ofwel 'PV'? We proberen de (politieke) besluitvorming over de aanpak van o.a. terrorisme, de vluchtelingencrisis, het stimuleren van innovatie en vele andere dossiers in zo goed mogelijke banen te leiden. Maar er is meer.

Eerst een schets van de reguliere situatie, waarin Nederland geen voorzitterschapsrol vervult. Het werk op de PV en de doelstellingen die daarmee worden nagestreefd, is veelzijdig. De meest herkenbare rol is zonder twijfel die van de politieke vertegenwoordiging van ons land, vergelijkbaar met die van een ambassade. Het verschil met een ambassade is dat deze bij een ander land geaccrediteerd is, terwijl een PV het land bij een internationale organisatie vertegenwoordigt. De ambtenaren die werkzaam zijn op de PV dragen bovendien actief bij aan het vormen van het EU beleid. Zij vertegenwoordigen Nederland in raads werkgroepen, de vaste vergadering van EU-ambassadeurs ('Coreper') tot het niveau van officiële Raden, waarbij de verantwoordelijke ministers aanwezig zijn. Bovendien hebben ze dagelijks contact met de Europese Commissie, het Europees Parlement en andere instellingen van de EU, en natuurlijk met de andere lidstaten. Op deze wijze brengen zij op alle niveaus, via alle spelers en in elke fase van het besluitvormingsproces het Nederlandse standpunt voor het voetlicht. De PV kan uitleg geven over het Nederlandse standpunt, en kan, dankzij een zeer grondige kennis van de dossiers en de standpuntbepaling in eigen land, probe-

ren coalities te vormen met de andere spelers die soortgelijke belangen hebben of met wie een uitruil van belangen mogelijk is.

Tegelijkertijd biedt dit enorme netwerk een uitgelezen kans om kennis te nemen van de standpunten van alle andere betrokken partijen, deze standpunten goed te doorgronden en op basis daarvan nagaan of er mogelijkheden zijn tot samenwerking en onderlinge steun. Behalve een 'zendende functie' heeft de PV dus ook nadrukkelijk een 'ontvangende functie'. De informatie die op deze wijze verzameld wordt, wordt natuurlijk gedeeld met de verschillende ministeries in Den Haag zodat ook daar het begrip voor en het begrip van de Europese besluitvormingsprocessen gevoed worden. Dit draagt bij aan een effectiever optreden tijdens de besluitvorming. Je weet immers op voorhand hoe je voorstel zal vallen, welke bezwaren ertegen kunnen bestaan en op welke wijze je aan deze bezwaren eventueel tegemoet kan komen, of wanneer het juist verstandig is niet te lang op een onderwerp te blijven hameren omdat de steun ervoor ontbreekt.

Deze werkwijze toont aan hoe belangrijk het is dat medewerkers op de PV enerzijds een diepe kennis hebben van het Europese besluitvormingsproces en een breed persoonlijk netwerk in Brussel bezitten, maar anderszijds ook een zeer goed begrip hebben van de nationale politiek en de motivatie van de standpunten in de 'hoofdstad' (in ons geval Den Haag). Om terug te komen op de titel van deze bijdrage - hierin schuilt waarschijnlijk het belangrijkste doel van de PV: het vormen van het permanent goed geoliede scharnier tussen Brussel en Den Haag.

Dit licht vereenvoudigde beeld van het werk in Brussel lijkt voorbij te gaan aan de rol die ook Haagse ambtenaren en bestuurders spelen bij het Europese besluitvormingsproces. Ook nationale ambtenaren en ministers hebben immers contacten met hun collega's bij de Europese instellingen en de andere hoofdsteden. Deze kennis en de invloed die op deze manier kan worden uitgeoefend is van niet te onderschatten belang. Juist daarom faciliteert en ondersteunt de PV dit soort contacten. Ook daarbij blijkt het netwerk dat door de PV wordt opgebouwd en onderhouden van groot belang.

Om deze constante kennisuitwisseling tussen Den Haag en Brussel nog verder te stimuleren blijven ambtenaren op de PV normaalgesproken slechts een beperkt aantal jaren in Brussel blijven.. Door een continue rotatie vanuit alle verschillende ministeries (en dus niet alleen vanuit het ministerie van Buitenlandse Zaken) wordt het kennisniveau over 'Europa' in Den Haag op peil gehouden en worden goed ingewerkte beleidsambtenaren in Brussel beter ingewijd in de Europese besluitvorming.

Met de vaststelling dat 'normaalgesproken' een vast systeem van rotatie wordt aangehouden, wordt ook meteen duidelijk dat hier in sommige gevallen van wordt afgeweken. Dat is op dit moment het geval, nu Nederland voorzitter is van de Raad van de EU. In voorbereiding op deze bijzondere periode zijn veel ambtenaren al langere tijd hier op missie. Zij hebben zodoende een breed netwerk opgebouwd en kennen alle Europese dossiers van haver tot gort. Op deze manier kunnen zij optimaal hun rol vervullen als voorzitter van bijvoorbeeld een werkgroep. Dit is dus een wezenlijk andere rol dan die van de dagdagelijkse realiteit op de PV die eerder geschetst werd. We zitten hier nu even zes maanden niet voor Nederland, maar voor de EU als geheel. Deze positie wordt in de regel aangeduid met de onvertaalbare term 'honest broker'.

De medewerkers op de PV zijn goed doordrongen en voorbereid op deze nieuwe rol; zij werken hier immers al maanden – en in sommige gevallen jaren - naartoe. De collega's uit Den Haag lijken door deze tijdelijke nieuwe rol soms wat meer verrast te worden. In plaats van de loyale vertegenwoordiger van het Nederlandse belang treffen ze op de PV nu onpartijdige voorzitters van werkgroepen die in bijzondere gevallen zelfs tegen het Nederlandse belang in besluiten aannemen. De capaciteiten van de PV-medewerkers om diplomatie en beleidsvorming te verenigen worden dus ook tijdens een voorzitterschap in volle omvang aangesproken, al is het op

een andere manier dan tijdens het reguliere werk. We zitten inmiddels in de tweede helft van ons voorzitterschap, en rondlopend op de PV blijkt dat het nieuwe jasje begint te wennen. Sterker nog, het jasje zit lekker. Zoals we ons maanden, zo niet jaren hebben voorbereid op de rol als voorzitter van de Raad, worden we straks in juli mogelijk overvallen door onze normale oude rol als scharnier tussen Den Haag en Brussel. Deze complexe rol van schipperen tussen nationale belangen, de belangen van andere lidstaten en Europese instellingen zal weer routineus worden opgepakt, maar misschien wel als wat saai worden ervaren na de huidige opwindende zes maanden. Tijd dus om het roulatiemechanisme weer in werking te stellen en een volgend cohort beleidsambtenaren in te weiden in de 'in's and out's' van de Brusselse dynamiek.

# L'EURO : ERREURS ET ÉGAREMENTS DE SES CONCEPTEURS

ALEXIS GHERSENGORIN

Alors que l'euro voyait son heure de gloire sonner, un orage l'a soudainement fait sombrer dans la tourmente, dévoilant au grand jour ses multiples faiblesses. La crise économique, transformée en marasme des dettes souveraines européennes, s'est soldée par une véritable crise politique sur le vieux continent. Nous avons même entrevu la possibilité d'un éclatement de la zone euro et, dans son sillage, celui du grand projet européen. Mais l'euro contenait dans ses fondations mêmes les ingrédients de sa propre chute.

Les échecs actuels de la zone euro trouvent leur origine dans une conception étriquée de la monnaie. En effet, cette dernière est traditionnellement pensée comme un simple bien échangeable, socialement neutre, qui s'est imposé rationnellement, grâce à des caractéristiques objectives (facilement transportable, divisible en petites unités, répandu etc.), comme intermédiaire afin de faciliter les échanges. Sa neutralité atteint son paroxysme dans la célèbre théorie de l'équilibre général de Walras, dont la monnaie est absente.

Malheureusement, cet examen économique de la monnaie ne saisit pas pleinement l'ampleur du phénomène monétaire, et ce précisément parce qu'il s'en tient à une analyse simplement économique. La monnaie a très largement préexisté aux sociétés marchandes, et des études anthropologiques<sup>1</sup> montrent que, dans toute société, la monnaie est le reflet d'un système de valeurs partagées. Comment peut-on alors prétendre saisir l'ampleur de ce phénomène en se bornant aux seuls outils de la science économique moderne ? En réalité, bien plus qu'un bien économique, la monnaie est un « fait social total »<sup>2</sup>, un instrument de socialisation, et ce rôle s'avère d'autant plus central dans les sociétés marchandes, où elle devient l'ultime garante d'une cohésion.

Pour comprendre cela, il nous faut tout d'abord revenir sur certaines caractéristiques de nos sociétés modernes. L'émergence de l'économie marchande va de pair avec l'avènement de l'individualisme. L'une des valeurs ultimes promulguées par la modernité est celle d'un individu autonome, émancipé des réseaux de dépendances interpersonnelles, et pleinement souverain dans ses rapports aux objets. Le lien marchand est paradoxalement un lien qui sépare, un lien par lequel les citoyens s'affranchissent de leurs pairs et de la société envisagée dans son ensemble. Cette dernière ne peut d'ailleurs plus être identifiée comme une entité à part entière, expression d'une collectivité organisée ; la société moderne est impersonnelle et « impersonnifiable ». La monnaie y endosse ainsi un statut particulier : elle est le vecteur de lien social inhérent à l'univers marchand. Au-delà de son simple rôle de médium des échanges, la monnaie est au cœur du système des dettes, et c'est en ce sens qu'elle devient le facteur socialisant par excellence de la société marchande. Selon cette conception, défendue notamment par Aglietta et Orléan (2002)<sup>3</sup>, la monnaie procède de la dette, elle est la dette ultime, la contrepartie de tout crédit.

Or, l'ensemble de la société marchande moderne est construit autour d'un enchevêtrement de dettes. D'une part, les dettes privées, qui sont la source même du développement et de la pérennité du système. Préalablement à l'échange, les agents économiques empruntent des ressources présentes dans la société – crédit, force de travail, connaissances, etc. – afin de mener à bien leurs activités. L'utilité sociale de ces dernières ne peut être définitivement validée que par le système de paiement et par l'existence d'un marché sur lequel le fruit de son travail peut être échangé. La monnaie est garante du mouvement des dettes privées, lui-même à l'origine de la dynamique de l'éco-



nomie marchande. C'est pourquoi on peut la considérer comme la dette ultime, ultime socle de confiance entre les agents. D'autre part, il existe également une relation de dette entre les individus et la société dans son ensemble. Aglietta (2014) parle d'une dette « sociale » : en contrepartie de nombreux services de l'Etat (infrastructures, santé, éducation etc.), les citoyens ont une dette envers la collectivité, qu'ils honorent à travers le paiement des impôts. Enfin, une troisième et dernière forme de dettes existe : la dette publique. Elle peut résulter de deux situations. Soit l'Etat décide de s'endetter pour produire des biens publics, et les financent donc par impôts différés. Soit, lors d'une période de récession, le système d'endettement privé se trouve court-circuité : l'ensemble des agents économiques cherchent à se désendetter, ce qui prive l'activité économique de son principal moteur et peut entraîner une spirale déflationniste (Fischer (1933)<sup>5</sup>). Afin d'éviter une trop grande propagation de la crise, la dette publique supplée alors la dette privée. On parle du stabilisateur budgétaire, qui s'exprime soit par des plans de relance (augmentation volontaire du déficit budgétaire) soit par les stabilisateurs automatiques (hausse des dépenses publiques et baisse simultanée des revenus lors des périodes de ralentissement de l'activité économique). La monnaie se trouve alors être le pivot de cette structure générale de dettes : elle permet une mesure homogène de l'ensemble des dettes et est également le moyen de s'en délivrer. De là découle un lien organique entre Etat et monnaie.

Malheureusement, la création de l'euro a brisé ce lien étroit. La BCE est désormais la seule instance fédérale dans une zone monétaire qui ne l'est pas, faisant de l'euro une « monnaie incomplète » (Aglietta (2014)). La BCE émet une monnaie commune à tous les citoyens de la zone euro, mais étrangère aux Etats nationaux et adossée à aucun Etat européen doté d'instances démocratiques ni à aucune dette sociale. Cette incomplétude est consacrée par la règle, unique au monde, du traité de Maastricht, qui interdit la monétisation des dettes publiques européennes (interdiction formelle à la BCE d'acheter la dette des pays membres). Autrement dit, la BCE ne peut plus jouer son rôle de prêteur en dernier ressort pour les Etats.

Les concepteurs de l'euro ont eu une foi trop prononcée dans la théorie de l'indépendance des banques centrales, et ont minimisé l'importance du lien organique entre Etat et banque centrale qu'évoque Aglietta (2014), lien organique qui se manifeste économiquement par la nécessité d'un prêteur en dernier ressort. Quand bien même l'importance croissante donnée à l'inflation a-t-elle induit l'indépendance de la plupart des banques centrales des pays dévelop-

pés (Gordon et Barro (1983)), condamnant ainsi le recours incessant à la monétisation de la dette publique, la dette publique reste à l'abris du défaut en dehors de la zone euro, parce qu'il est implicite qu'en cas de crise grave l'Etat pourra quoiqu'il arrive faire acheter sa dette par sa banque centrale. Pour ne prendre que l'exemple des Etats-Unis, la Réserve Fédérale, bien qu'indépendante, doit rendre compte de ses décisions devant le Congrès américain. Un lien direct entre banque centrale et pouvoirs politiques est maintenu, si bien que le financement de l'Etat par la politique monétaire, certes resté modéré et indirect, a tout de même pu avoir lieu immédiatement après la crise à travers la mise en place du « quantitative easing » américain.

Cette absence de prêteur en dernier ressort est une erreur de conception, selon De Grauwe (2013)<sup>6</sup>. Ce dernier nous rappelle en effet le rôle initialement conféré aux banques centrales : elles furent créées pour atténuer l'ampleur des cycles inhérents au capitalisme. En effet, le système financier étant intimement lié aux périodes d'expansion et de récession, il est indispensable de garantir les liquidités suffisantes afin de ne pas transformer le creux de la courbe cyclique en une véritable crise économique. C'est pourquoi un prêteur en dernier ressort est indispensable, en l'occurrence la banque centrale. Mais cette dernière ne peut limiter son action aux simples banques privées, elle doit inévitablement garantir la possibilité de financer également les pouvoirs publics, et ce d'une part parce que les banques possèdent souvent de grandes quantités d'obligations d'Etat, et d'autre part, comme nous l'avons déjà souligné, parce que la dette publique prend le pas sur la dette privée en période de récession. En conséquence, lors d'une période de ralentissement, soit les banques chutent, obligeant d'autant plus les pouvoirs publics à s'endetter pour les sauver et détériorant les conditions d'endettement de l'Etat ; soit les obligations d'Etat plongent, dégradant par là même les conditions d'emprunt de l'Etat et la situation des banques, qui voient la valeur de leur capital chuter. Si bien qu'un prêteur en dernier ressort, capable de garantir le financement ultime des dettes dans les situations les plus graves, est une nécessité.

Cette absence de stabilisateur monétaire a malheureusement mis à mal également le stabilisateur budgétaire (De Grauwe (2013)). Les pays européens ont vu leurs déficits budgétaires et leurs dettes publiques exploser au lendemain de la crise de 2008, mais la convergence économique attendue depuis le traité de Maastricht n'ayant jamais eu lieu, certains pays, dont l'Irlande ou le Portugal, ont vu leur taux d'intérêt sur leurs emprunts atteindre des niveaux insoutenables.

En effet, les investisseurs préféraient largement une obligation allemande ou française à une obligation irlandaise. Cette situation extrême aurait pu être en partie réglée par l'intervention du prêteur en dernier ressort. Celui-ci n'existant pas, des politiques d'austérité ont dû être mises en place, empêchant également la politique budgétaire de jouer pleinement son rôle stabilisateur.

La crise a finalement dépassé les dimensions simplement économiques, révélant de nombreux dysfonctionnements dans la conception de notre monnaie unique. Les débats ont pris une tournure inattendue, allant jusqu'à questionner l'existence future de la zone euro. Paul De Grauwe (1999) avait eu une métaphore particulièrement pertinente quant à la zone euro, la comparant à une villa, accueillante et luxueuse, mais qui malheureusement ne comportait pas de toit. Autrement dit, un endroit qui restait charmant tant que le beau temps régnait, mais qui s'avérait invivable une fois l'orage installé.



# GEM STONES



European Joint Doctorate on  
Globalisation, Europe & Multilateralism -  
Sophistication of the Transnational Order,  
Networks, and European Strategies



## 15 Marie Curie Doctoral Fellowships

DEADLINE: September 15<sup>th</sup> 2016 – 17.00 CET

GEM-STONES (Globalisation, Europe and Multilateralism - Sophistication of the Transnational Order, Networks and European Strategies) is an European Joint Doctorate programme involving 8 degree awarding partner universities, 5 non-academic internship destinations and a publishing house. Its common research agenda is rooted in the shared observation that the proliferation of international institutions increases the complexity of the global system; managing the latter efficiently and fairly constitutes both a necessity and a challenge for the European Union.

In response to this shared observation and with the support the European Commission's Marie Skłodowska-Curie Action, GEM-STONES will hire **15 Early Stage Researchers (PhD fellows)** who with the help of their co-supervisors and non-academic mentors will collectively investigate 4 dimensions of the EU's:

- Institutional capacity to externalise its policies
- Networked capacity to ensure greater policy coherence
- Relative capacity compared to other regional organisations
- Framing capacity to define appropriate behaviors

### Available Positions:

#### PhD in Law

ESR1: THE INSTITUTIONS OF THE EUROPEAN AREA OF FREEDOM, SECURITY & JUSTICE AND THE GLOBAL FIGHT AGAINST TERRORISM

ESR2: THE INSTITUTIONS OF THE EUROPEAN COMMON COMMERCIAL POLICY AND ITS IMPACT ON THE GLOBAL TRADE SYSTEM

ESR13: THE ROLE OF THE EUROPEAN COURT OF JUSTICE IN FRAMING THE LEGAL FOUNDATIONS OF THE EUROPEAN UNION AND COMPETITIVE GLOBAL JUSTICE

#### PhD in Political Science

ESR3: THE INSTITUTIONS OF THE EUROPEAN COMMON AGRICULTURAL POLICY AND THE EXTERNALISATION OF FOOD SECURITY

ESR4: THE INSTITUTIONS OF EUROPEAN EXTERNAL ACTION AND INSTITUTIONAL PROLIFERATION WITHIN THE GLOBAL TRADE SYSTEM

ESR5: NETWORKED REGULATORY DIFFUSION: THE EUROPEAN SINGLE MARKET AND COMPETING MARKET REPRESENTATIONS

ESR6: NETWORKED MODES OF GOVERNANCE: THE EU IN THE FACE OF SLOW- AND FAST-BURNING CRISES

ESR7: NETWORKED GLOBAL GOVERNANCE: TRANSNATIONAL CIVIL SOCIETY AND EUROPEAN NON-STATE ACTORS

ESR8: NETWORKED KNOWLEDGE TRANSFERS AND EUROPEAN FINANCIAL MARKET REFORM

ESR15: THE ROLE OF THE EUROPEAN NEIGHBOURHOOD POLICY IN FRAMING DEMOCRATIC TRANSITIONS

#### PhD in International Relations

ESR9: COMPARING COMPETING FORMS OF REGIONALISM AND THEIR IMPACT ON EU INTER-REGIONALISM

ESR10: COMPARING OVERLAPPING REGIONAL SECURITY INSTITUTIONS AND THE ROLE OF THE EUROPEAN UNION'S EXTERNAL ACTION

ESR11: COMPARING RESPONSIBILITY TO PROTECT DIFFUSION IN REGIONAL ORGANISATIONS: THE EU, ECOWAS, UNASUR AND THE ASEAN REGIONAL FORUM

ESR12: THE EUROPEAN EXTERNAL ACTION SERVICE'S ROLE IN FRAMING RESPONSES TO EMERGING SECURITY CRISES

ESR14: THE ROLE OF EUROPEAN BORDER CONTROLS IN THE FRAMING OF GLOBAL MIGRATION POLICIES



Fellowships are funded as part of a European Joint Doctorate



supported by the European Commission's Marie Skłodowska-Curie Action

REJOIGNEZ UNE DYNAMIQUE RÉELLEMENT EUROPÉENNE  
AU CENTRE NÉVRALGIQUE DE L'EUROPE

WWW.IEE-ULB.EU



ULB

UNIVERSITÉ  
LIBRE  
DE BRUXELLES

INSTITUT D'ÉTUDES EUROPÉENNES  
INSTITUTE FOR EUROPEAN STUDIES

## MASTERS (120 CREDITS)\*

- EN ÉTUDES EUROPÉENNES (FR/ENG)
- IN ECONOMICS - BUSINESS ECONOMICS (ENG)
- IN ECONOMICS - ECONOMIC ANALYSIS AND EUROPEAN POLICY (ENG)

## MASTERS DE SPÉCIALISATION (60 CREDITS)\*

- EN DROIT EUROPÉEN (FR/ENG)
- EN ANALYSE INTERDISCIPLINAIRE DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE (FR/ENG)

## EXECUTIVE EDUCATION (ELECTIVE MODULES WORTH 15, 30 OR 60 CREDITS)

- EXECUTIVE MASTER IN EUROPEAN UNION STUDIES (ENG - EVENING CLASSES)  
**meus<sup>+</sup>**

FACULTÉ PHILOSOPHIE  
SCIENCES SOCIALES



Solvay Brussels School  
Economics & Management



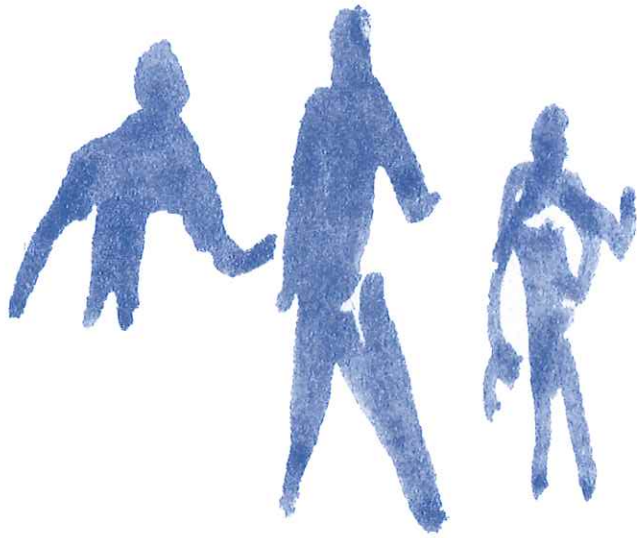
MORE DETAILS ON THE INSTITUTE AND ITS GRADUATE PROGRAMMES CAN BE FOUND ON ITS WEBSITE  
OR ITS READILY AVAILABLE ONLINE BROCHURE:  
PLUS DE DÉTAILS SUR L'INSTITUT ET SUR SES PROGRAMMES DE MASTERS SE TROUVENT SUR SON SITE  
OU DANS SA BROCHURE TELECHARGEABLE:



\* ADMISSIONS TO THE VARIOUS PROGRAMMES OF THE IEE IS SUBJECT TO AN ACADEMIC SELECTION PROCESS



***Crédits***



Conseil d'administration

Président

Aurélien Gand

Secrétaire Général

Mathieu Rouleau

Rédacteur en chef

Mohamed Fahmi

Rédacteur en chef adjointe

Lauriane Guillout

Rédacteur en chef web

Nils Sverker Blyth

Coordinatrice Relations

Publiques

Jasmina Kadi

Coordinatrice adjointe Relations

Publiques

Agata Pawenta

Coordinateurs Evénements

Léonie Correard

Carolina Vigo

Trésorière

Jessica Simoes

---

Graphisme et couverture

Sabira Bouflah

Charlotte Couchet

Illustrations

Charlotte Couchet

Maquette et logo

Gautier Salomé

Responsable rubrique dossier

Maxime Gehrenbeck

Rubrique dossier

Hélène Decottigny

Matthieu Herman

Mauro Sanna

Pamela Schwartz

Responsable rubrique relations internationales

Cindy Degreef

Rubrique relations internationales

Pieter-Jan Coessens

Gregory Lima

John Mosilo

Lou Villafranca

Responsable rubrique économie et social

Alice Ringot

Rubrique économie et social

Mirko Ambrogetti

Loïc Charpentier

Romain Dognies

Responsable rubrique citoyenneté

Mohamed Fahmi

Rubrique citoyenneté

Sebastien Francotte

Matteo Guidi

Emilie Gronelli

Blandine Malvault

Responsable rubrique envie d'avis

Lauriane Guillout

Rubrique envie d'avis

Youssef Derraz

Alexis Ghersengorin

Sandrine Van Der Velde

Rédaction web

Jessica Bracker

Maxime Gehrenbeck

Alexis Ghersengorin

Martina Lillo

Maxime Rollin

Gloria Vezzani

Equipe événements

Margaux Etienne

Julie Guersent

Benedetta Nobile

Carolina Vigo

Equipe relations publiques

Noémie Dupont

Camille Durez

Kenza Matraka

Mathieu Rouleau

Diandra Vanigioli

Eyes On Europe est une ASBL étudiante fonctionnant sur fonds propres. Dans le but de continuer à publier un magazine de qualité et gratuit, de développer notre site web et organiser des événements, nous faisons appel à votre contribution, au numéro de compte suivant :

363-0388203-49 - IBAN: BE97 3630 3882 0349 / BIC: BBRUBEBB.

Toutes les contributions sont les bienvenues. Toute l'équipe d'Eyes on Europe vous remercie chaleureusement !



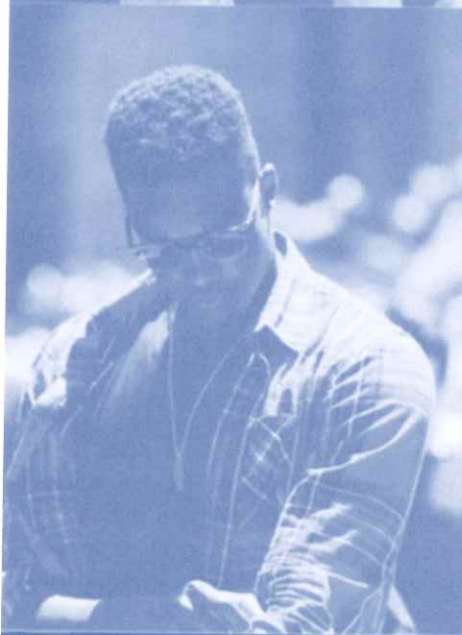
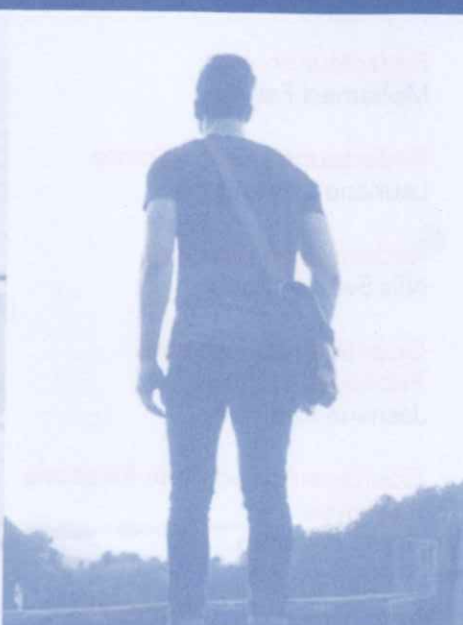
call to europe VI

JUNE 17 - 18 2016

BRUSSELS

#MILLENNIALVOICES

millennialdialogue.com



SPEAK UP, TAKE A PHOTO & MAKE YOUR VOICE COUNT !

#MILLENNIALVOICES

MILLENNIAL DIALOGUE AND POLITICS :  
YOUTH TAKING CONTROL

millennialdialogue.com



FEPS



@FEPS EUROPE



JUNE 17 - 18 2016

BRUSSELS



